

QUOI DE NEUF
DANS LA FAMILLE ?

JEAN-LOUIS BEAUCARNOT
NATHALIE JOVANOVIC-FLORICOURT

QUOI DE NEUF DANS LA FAMILLE ?

Notre arbre généalogique
à la lumière des tests ADN

BUCHET • CHASTEL

© Libella, Paris, 2021
7, rue des Canettes 75006 Paris

ISBN : 978-2-283-03457-6

INTRODUCTION

AU CARREFOUR DE DEUX MODES :
CELLE DE LA GÉNÉALOGIE ET CELLE DES TESTS ADN !

Après avoir dénoncé, depuis le début des années 1980, la passion croissante des Français pour la « chasse aux ancêtres », voilà plusieurs mois que les médias évoquent le boom des tests ADN. Et cette seconde mode, qui n'en est qu'à ses débuts, allant se greffer sur la première, a tous les atouts pour monter en puissance.

Logique. Les deux domaines sont complémentaires.

L'engouement pour la généalogie classique a été l'expression d'un profond besoin identitaire. Phénomène à la fois de génération et de société, il doit son succès à son côté ludique et à son principe d'enquête, conduisant le chercheur, en explorant les archives et en fréquentant les sites spécialisés, à devenir le Sherlock Holmes de la famille. À la portée de tous – qui n'a pas d'ancêtres ? – la recherche généalogique classique demande seulement un minimum de méthode et de savoir-faire, qu'on peut généralement acquérir sans beaucoup de peine.

La généalogie génétique – qui intègre le même mot « généalogie » – lui ressemble beaucoup, pour obéir pour partie elle aussi à une finalité identitaire – avec une définition différente – et être elle aussi à la portée de tous – qui n'a pas d'ADN ? – et pour proposer elle aussi un travail d'enquête.

Aussi difficiles que passionnantes, ces deux enquêtes exigeant du temps – beaucoup de temps – sont pareillement réservées à ceux et celles qui sont formatés pour les mener, autrement dit qui aiment chercher, car tant en généalogie classique qu'en généalogie

génétique, ce n'est qu'en cherchant que l'on trouve ! Sachant que dès lors qu'ils ont ce goût les passions pour l'une comme pour l'autre auront tôt fait de virer à l'addiction.

Après qu'une première génération de passionnés de généalogie a, dans les années 1980, révolutionné la généalogie, en dépouillant massivement les archives et en la démocratisant, après qu'une deuxième l'a révolutionnée, dans les années 2000, à partir d'Internet et des nouvelles technologies, une troisième révolution est incontestablement aujourd'hui amorcée, par les petits-fils des premiers et les fils des seconds, qui se tournent vers l'ADN. Une façon sans doute pour la jeune génération de se réapproprier la généalogie et les résultats des recherches éventuellement menées par ses parents et grands-parents, en les approchant selon un mode nouveau. Un prisme moderne, qui leur est familier et dont l'originalité les séduit.

Mais généalogie classique et généalogie génétique sont bel et bien complémentaires, la seconde permettant de souvent dépasser les résultats de la première. Alors que la recherche classique ne permet guère d'aller au-delà du début des années 1600, cette nouvelle voie conduira parfois au Moyen Âge, en resituant nos ancêtres dans la mosaïque des peuples arrivés avec les grandes invasions. De savoir si nous descendons de Vikings ou de Huns, après avoir parfois réussi à prouver que les trois souches d'un même patronyme, dispersées à travers le pays, descendaient d'un même ancêtre commun. De pouvoir également – cerise sur le gâteau – parvenir enfin, après des années de recherches, à remplir des cases de son arbre généalogique restées désespérément vides, du fait de la présence d'un ancêtre enfant naturel, né de mère célibataire et de père inconnu – un cas très fréquent et face auquel on est jusqu'à aujourd'hui resté totalement démuné...

Une recherche possible, à condition de savoir la conduire, en sachant que là encore les deux démarches se ressemblent. Comme le généalogiste classique doit connaître les méthodes de recherches et les archives, archives qu'il doit savoir où trouver et comment exploiter, le généalogiste génétique doit posséder un minimum de bases en matière de génétique, connaître les chromosomes et les règles gouvernant l'hérédité (voir encadré suivant), tout en

maîtrisant les outils et méthodes d'investigation, comme celle de la triangulation. Comme le premier doit savoir, en fonction de la situation dans laquelle il se trouve et de sa finalité, choisir entre le travail sur l'état civil, les recensements ou les archives notariales, le second doit savoir définir le type de test qui lui permettra de travailler et vers quel opérateur se procurer son kit d'analyse.

Elle aussi certainement à la fois phénomène de génération et de société, la mode de la généalogie génétique est indéniable, même si elle n'est pas parfaitement quantifiable, pour ne disposer que d'estimations. Les chiffres sont rares, mais parlants : en mars 2020, plus de 32 millions de personnes au monde avaient effectué un test (dont plus de 16 millions auprès de l'opérateur américain *Ancestry*, 12 millions auprès de son concurrent *23ansMe* et près de 4 auprès de leur outsider *MyHeritage*). En France, malgré l'interdiction légale sur laquelle on reviendra, on estime qu'entre 100 000 et 200 000 Français par an auraient sacrifié à la mode, avec de plus en plus de tests offerts chaque année pour Noël et régulièrement aussi comme cadeaux d'anniversaire.

Sur le plan national comme international, le marché des kits ADN explose d'autant plus fort et d'autant plus vite que ceux-ci offrent aux médias d'excellents sujets de reportages. La presse quotidienne régionale raconte les rencontres de parents perdus de vue, comme les émissions télévisées en font des éditions « spéciales Noël », offrant comme Faustine Bollaert aux téléspectateurs d'assister à des retrouvailles en direct.

De Concarneau à Saint-Raphaël et de Nancy à La Rochelle, des frères et sœurs se retrouvent et se rencontrent chaque jour, traversant parfois l'Atlantique, pendant que sur Facebook et *via* les réseaux sociaux des avis du type « Recherche parents biologiques » fusent à tout moment, relayés parfois des milliers de fois – jusqu'à 1,7 million pour l'un d'entre eux.

Sachant que de 32 millions de testés on s'attend donc à bientôt passer la barre des 100 millions sur le plan planétaire (seuil annoncé pour 2025 par le prestigieux Massachusetts Institute of Technology), on comprend que le sujet n'a pas fini de faire couler de l'encre... et de la salive.

Car c'est de la salive que vient la vérité. Du moins la vérité génétique. Parfois différente, comme on le verra, de la vérité généalogique et officielle.

COMMENT ÇA MARCHE
OU COMMENT SE GRATTER LA JOUE ?

La démarche est tout ce qu'il y a de simple.

La réalisation d'un test de généalogie génétique débute par l'achat, sur des sites très faciles à trouver, d'un kit ADN, proposé selon les types et les sociétés pour parfois moins de 50 €.

Expédiés à domicile, ces kits, qui diffèrent selon les laboratoires, auront pour point commun de permettre de récupérer de l'ADN *via* la salive, du fait que celle-ci contient des cellules provenant notamment de la langue et des muqueuses de la bouche, lesquelles cellules en contiennent.

Deux formules sont possibles : soit le remplissage de salive d'un tube collecteur stérile, soit – et c'est là le mode opératoire le plus courant – en se grattant l'intérieur de la joue avec un écouvillon ou une brosette, sur lequel se déposera de la salive et qui sera placé dans du sérum physiologique.

On préférera seulement, pour obtenir un échantillon de qualité, éviter de boire ou de manger 30 minutes avant le prélèvement. Ensuite, la salive pouvant, à température ambiante, être conservée plusieurs années sans détérioration, l'échantillon recueilli sera envoyé par pli postal, sans plus de précautions, au laboratoire d'analyses, généralement situé aux États-Unis.

À réception, celui-ci extraira l'ADN de l'échantillon et procédera à son analyse, selon comme on le verra plusieurs protocoles possibles, et trois ou quatre semaines plus tard, un e-mail de la société auprès de laquelle vous vous serez procuré votre test vous informera que ses résultats sont disponibles en ligne sur le compte sécurisé que vous avez créé au moment où vous avez effectué votre test.

POURQUOI SE GRATTER LA JOUE ?
POUR APPRENDRE QUOI ?

Les résultats des analyses donneront deux niveaux principaux d'information :

- un premier, avec la présentation de vos origines ethniques, plus ou moins éloignées, pouvant aller jusqu'à vous retracer la longue migration de vos ancêtres au fil des millénaires, depuis qu'ils ont quitté l'Afrique préhistorique ;
- un second vous révélant vos « correspondances génétiques », autrement dit vos « cousins génétiques », en détaillant ces parentés par l'indication de la quantité d'ADN partagée avec chacun, exprimée selon des critères et valeurs techniques (nombre et longueur des segments partagés, centimorgan's...).

Face à ces enseignements, les motivations seront des plus variables, procédant souvent de la simple curiosité – notamment chez les jeunes agissant de façon impulsive – pour les origines ethniques (souvent limitées, sinon décevantes, on le verra) à des recherches plus précises.

Le test répondra souvent à un besoin fondamental, pour les personnes en mal d'ancêtres proches (enfants de la DASS et adoptés), confrontées souvent brutalement, le jour où elles deviennent elles-mêmes parents, au vide de leurs origines et se tournant vers le test en dernier espoir. Une façon de lancer une bouteille à la mer, en disant comme Julie, 34 ans, née sous X à la maternité de Poissy et qui s'est lancée à l'âge de 19 ans à la recherche de sa mère : « J'ai besoin de savoir d'où je viens, quels sont mes origines, les circonstances de mon abandon et les antécédents médicaux de ma mère. »

Il répondra pour d'autres, dont les passionnés de généalogie, à des objectifs nettement plus pointus, avec la recherche déjà évoquée d'éléments pouvant compléter les connaissances qu'ils ont de leur généalogie et leur permettre de lever des points d'interrogation.

Notre héritage génétique

L'ADN : (abréviation d'*acide désoxyribonucléique*) est présent dans toutes les cellules de tout être vivant. Chaque brin d'ADN contient des séquences de nucléotides et l'ADN est composé de quatre bases nucléiques symbolisées par leurs initiales : adénine, guanine, cytosine et thymine. Ces quatre bases fonctionnent par séquences allant par paires systématiques, nommées paires de bases. Ainsi l'adénine s'associe à la thymine (AT), et la guanine à la cytosine (GC). Nos 46 chromosomes sont composés au total de 3 milliards de paires de bases.

Un gène est composé de segments d'ADN. Chaque gène correspond à une fonction.

Les chromosomes : chaque être humain dispose de 23 paires de chromosomes, soit d'un total de 46 chromosomes. 23 sont hérités du père et les 23 autres de la mère.

Les scientifiques les ont classés artificiellement en les répartissant par taille, des deux plus grands numérotés 1 aux deux plus petits numérotés 22. Les deux derniers, enfin, correspondent au sexe de la personne. Une femme héritera de deux chromosomes X, chacun provenant d'un de ses parents. Un homme héritera du chromosome Y de son père et d'un chromosome X de sa mère. Pour être pleinement exploitées, les informations issues du chromosome Y font l'objet d'une analyse génétique spécifique. Chaque chromosome comporte 2 brins d'ADN enroulés l'un dans l'autre (formant la fameuse double hélice).

À chaque génération, la cellule a fait l'objet d'une copie, avec parfois une erreur de copie, que les généticiens nomment « mutation » et qui a pour effet de modifier la formation attendue de ces paires, avec par exemple l'obtention du « couple » AG à la place du couple AT attendu. Ces mutations sont nommées SNP's (*single nucleotid*

polymorphisms) et chaque laboratoire en analyse un nombre différent, allant de 600 000 à quelque 750 000.

L'étude de ces mutations se fera donc à partir de l'ADN, tant de celui trouvé dans le noyau des cellules (dit « ADN nucléaire ») que de celui trouvé dans la cellule, mais hors du noyau, dans les mitochondries, qui ont un ADN propre, avec un endroit intéressant, dit « région de contrôle », où ces mutations successives sont toutes archivées et identifiables, sachant que les mutations de cet ADN mitochondrial se sont produites à un rythme 10 fois supérieur à celui de celles de l'ADN de la cellule. On pourra dire que deux personnes sont apparentées lorsqu'on y trouve exactement les mêmes séquences.

Sachant enfin que l'ADN étant transmis en morceaux fragmentés appelés « segments », vous pouvez avoir reçu, vous et vos cousins génétiques, plusieurs segments de longueurs différentes du même ancêtre commun ou de plusieurs ancêtres communs. Voilà pourquoi le centimorgan* sera préféré au pourcentage, pour être une unité de mesure plus fine, permettant de déterminer de façon plus précise les niveaux de parenté possibles.

Présent dans la salive, l'ADN sera analysé, au travers de quatre éléments intéressants :

- **les chromosomes 1 à 22** (non sexuels) ;
- **le chromosome X*** (chromosome sexuel, un pour les hommes et deux pour les femmes) ;
- **le chromosome Y*** (chromosome sexuel, présent seulement chez les hommes, qui l'héritent de leur père) ;
- **l'ADN non nucléaire**, trouvé dans les mitochondries*.

Quatre éléments permettant aux laboratoires de proposer trois types d'analyses différentes :

- **l'analyse autosomale***, effectuée à la fois sur les chromosomes 1 à 22 et sur le chromosome X* ;
- **l'analyse du seul chromosome Y*** ;
- **l'analyse mitochondriale**.

OÙ CELA PEUT-IL VOUS MENER, DE SE GRATTER LA JOUE ?

En vous grattant la joue, que vous soyez un simple curieux ou un adepte de la recherche généalogique, vous apprendrez donc plein de choses qui vous permettront de mieux connaître à la fois vos origines, proches et lointaines, et votre famille. Au vu du coût du kit de base, oscillant entre 50 et 90 €, le retour sur investissement est indiscutable.

Sauf que, attention, qui effectue un test enfreint la loi française, et se voit passible, au titre de l'article 226-28-1 du Code pénal, d'une amende de 3 750 €. Amende qui n'a jamais été infligée à qui que ce soit et à aucun des quelque 100 000 à 150 000 Français par an qui sont passés outre à cette interdiction et dont le chiffre va inévitablement grossir, sinon décupler, au cours des prochains mois et des prochaines années. De tous âges et de tous milieux, nos compatriotes qui commandent des tests ont tous agi en connaissance de cause, sans pour autant rechercher le sel de l'interdit transgressé. Ils l'ont fait pour savoir et ne regrettent apparemment pas de l'avoir fait, à commencer par les 20 000 généalogistes qui, interrogés en mai 2018 par *Geneanet*, se sont déclarés favorables. La légalisation des tests est aujourd'hui demandée à cor et à cri, et tout porte à croire que la France ne pourra pas longtemps rester dans le clan des irréductibles, réduit à deux pays.

LE BUT DE CE LIVRE

Il n'est nullement d'encourager le lecteur à un comportement illégal, mais de l'éclairer sur ces tests, leurs principes et leurs enseignements et de permettre de mieux mesurer leurs apports et leurs enjeux, ainsi que de mieux comprendre le débat dont ils sont l'objet. Ce livre, qui n'est pas un guide pratique de généalogie génétique, est le fruit de la rencontre de deux spécialistes, d'un généalogiste et d'une spécialiste de la généalogie génétique, qui ont associé leurs compétences pour présenter tout cela à partir de témoignages et d'histoires vraies, explicités et décryptés,

QUOI DE NEUF DANS LA FAMILLE ?

mais aussi enrichis et complétés. Des histoires et des expériences étonnantes et souvent émouvantes. Tout simplement humaines, mais faisant passer par des enquêtes d'un genre nouveau, menées par des passionnés.

La parole, donc, est maintenant aux testés !

1/ LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE NOTRE SALIVE : ORIGINES ETHNIQUES ET COUSINS GÉNÉTIQUES

La grande majorité des personnes achetant un test ADN – notamment beaucoup de jeunes, agissant de façon souvent impulsive – pensent d’abord aux origines ethniques. Si c’est en effet là un de ses deux principaux enseignements, il va souvent se révéler sur ce point déconcertant, sinon décevant, en raison d’un côté approximatif, que l’on va expliquer. Mais ce premier enseignement cache le second, à savoir les « correspondances génétiques » qui, aux yeux du généalogiste et de bien des testés, seront beaucoup plus intéressantes.

Deux histoires et témoignages le feront comprendre, tout en montrant d’emblée que la généalogie génétique exige un minimum de prudence et de connaissances.

LES MYSTÈRES DE L'ASIE : LE PUZZLE RECONSTITUÉ

Entre son amour de la musique baroque, son intérêt pour l'histoire napoléonienne et sa collection de timbres, Françoise, native de Lyon, coule une paisible retraite de professeur d'allemand à La Rochelle, où l'ont conduite les hasards de son parcours professionnel. Mêmes hasards qui ont voulu qu'un jour un test ADN fasse basculer sa vie.

Née sous X en 1943 et adoptée à l'âge de 6 mois, elle a grandi à Roanne, où elle a été une élève modèle, collectionnant les prix de piano, s'est mariée deux fois et a eu deux enfants. Une vie normale... Ce n'est que la soixantaine approchant qu'elle a commencé à se poser des questions sur ses origines. Elle avait demandé son dossier à la DDASS, dans lequel elle n'avait trouvé qu'une note ainsi rédigée, manifestement écrite par sa mère : « Dans l'impossibilité de m'occuper de ma fille, je la donne à l'adoption. Je veux qu'elle s'appelle Renée Claire. » Deux lignes signées « Ginette », mais qui, pour toutes émouvantes qu'elles soient, n'ouvraient aucune piste... Françoise avait donc baissé les bras et gardé ses questions. Vu l'époque et le contexte, elle avait pensé qu'elle pouvait avoir été le fruit d'amours interdites, entre une Française et un Allemand, ou une enfant dont l'avenir était en danger, peut-être la fille d'un couple se sentant menacé. « Longtemps j'ai pensé que j'étais juive, par mon attachement au monde de l'éducation et de la culture. »

C'est en 2018, soit quelque quinze ans plus tard, qu'en entendant parler du potentiel des tests ADN elle tentera la chance... qui va lui sourire !

Pourtant, lorsqu'elle reçoit ses résultats, les origines ethniques annoncées, la disant à 81,6 % asiatique de l'Ouest la laissent

perplexe. Ne retenant que le mot « Asie », elle se regarde dans la glace et, ne se trouvant vraiment rien d'asiatique, ne prend pas l'information au sérieux. Carrément déçue, elle en parle à sa fille qui, intriguée, l'imite, reçoit les mêmes résultats et se met à creuser, notamment du côté des correspondances génétiques.

En effet, les cousins génétiques que *MyHeritage* donne à Françoise sont plus qu'intéressants, car le hasard s'en étant là encore mêlé avait mis quatre personnes dans la boucle : Françoise, notre Rochelaise, qui avait fait ce test « comme on jette une bouteille à la mer », deux jeunes Lyonnais, Anthony et Sacha qui, sans se connaître, l'avaient tous les deux fait par simple curiosité et Alexandre, le grand-oncle du second, un habitant de Romans-sur-Isère, auquel ses filles avaient offert le kit en cadeau de Noël. Autant de personnes qui matchaient très fort avec elle, à des taux allant de 8,3 % pour Sacha, 12 % pour Anthony et 26 % pour Alexandre, qui lui est présenté comme un vraisemblable demi-frère !

Aidée de sa fille, qui l'encourage à échanger avec ces trois personnes, Françoise est étonnée des premières réponses. Les deux jeunes, Anthony et Sacha, lui posent la même question : « Êtes-vous arménienne ? » et Alexandre, de son côté, lui explique que l'appellation « Asie de l'Ouest » correspond aux origines arméniennes. Il est lui-même arménien. Il doit être son demi-frère, et avec le pourcentage qui s'affiche pour elle (voisin de 82 %) elle est certainement elle-même arménienne, à la fois par son père et par sa mère.

Rapidement, le puzzle généalogique va se recomposer : Alexandre et le grand-père de Sacha doivent être les demi-frères de Françoise du côté de son père et Anthony le petit-fils d'un autre demi-frère, du côté maternel. L'histoire de Françoise et de sa famille se réécrit.

Flash-back : en 1915-1916, après avoir fait au fil des siècles les frais de toutes les guerres entre les Russes, les Byzantins et les Turcs, les Arméniens chrétiens sont l'objet de persécutions de la part de l'Empire ottoman, qui se livre à un véritable génocide organisé, devant une communauté internationale rendue impuissante

par la guerre. Tueries, déportations, famines : entre 800 000 et 1,2 million de personnes – le tiers, sinon la moitié de la population arménienne – périssent. Les survivants n'ont d'autres solutions que l'exil, vers la Russie, l'Amérique et la France, où ils arrivent à Marseille par bateaux entiers. Ainsi Mamigon et Knar Aznavourian – les parents de Charles Aznavour –, jeunes mariés de Constantinople, qui étaient arrivés à embarquer sur un bateau italien, grâce au passeport russe du mari et à une généreuse voyageuse qui avait pris leur traversée à sa charge.

Si de leur côté les Siranossian, bien établis depuis des siècles dans l'ancienne Byzance, ont réussi à échapper aux massacres, leur fils Sarkis, lorsqu'il arrivera à l'âge du service militaire, préférera s'exiler, tant on sait que les Arméniens se retrouvant dans l'armée ottomane sont souvent éliminés. Il partira donc pour la France, rejoindre des amis grecs qui s'étaient établis comme bottiers à Lyon et qu'il sait prêts à l'accueillir. Ce sera en effet le cas ; ils vont l'héberger et lui apprendre leur métier. Il va alors décider de rester en France et l'écrire à sa famille, à laquelle il va ensuite régulièrement donner de ses nouvelles.

Mais dans ses lettres, Sarkis ne parle jamais de mariage. En 1931, sa mère décide de prendre son avenir en main et s'embarque pour la France. Au cours de la traversée, elle se trouve avec une jeune compatriote de 20 ans, Malviné, qui se rend, elle aussi, en France, pour rencontrer un jeune homme de Romans, qu'on lui destine pour époux. La traversée durant cinq jours, les deux femmes ont largement le temps de sympathiser. À leur arrivée à Marseille, elles prennent le même train en direction du nord – l'une descend à Romans et l'autre continuant vers Lyon –, mais elles se promettent de se donner des nouvelles et de se revoir.

Elles le feront bien plus tôt que prévu, car l'« affaire » de Romans « ne marche pas » – le « promis », par trop rural, étant d'un monde trop aux antipodes du sien – la jeune fille à marier se retrouve seule en pays étranger et n'a d'autre planche de salut que de rejoindre son amie. Elle se retrouve donc à Lyon où, comme on le voit venir, elle fait la connaissance du fils bottier et l'épouse, pour prendre avec lui un petit magasin de chaussures, dans le

quartier de La Plaine-Monplaisir, près de la Part-Dieu. Dans ce quartier s'était regroupée une communauté arménienne, nombreuse, qui vivait très soudée et faisait face à de fréquentes attitudes de rejet. Un rejet classique vis-à-vis des étrangers exilés, les Arméniens étant alors un peu vus comme aujourd'hui les Rom. Le foyer accueille bientôt des enfants. Sarkis est musicien et chanteur. Il chante à l'église arménienne de la ville, où il est diacre. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Du moins dans le meilleur des mondes possibles. Tout est bien, mais la chair est faible. Car Sarkis va rencontrer Ginette...

Elle se prénomme en réalité Virginie. Virginie Tirnakissian. Elle est née en 1924 à Toulon et est pareillement arménienne, fille d'une famille d'Ankara, qui avait fui elle aussi le génocide et s'était retrouvée en France, pour y poser ses valises vers 1926 à Montélimar, où le père et la mère étaient tous les deux décédés brutalement, intoxiqués par l'ingestion de champignons vénéneux. Ils laissaient deux enfants en bas âge, qui avaient été recueillis par l'Assistance publique. Leur fille, Virginie, dite Ginette, allait atterrir à Lyon, et c'est à 18 ans qu'elle allait succomber aux charmes de Sarkis, bel homme mûr de deux fois son âge. Elle donnera ainsi, l'année suivante, en 1943, le jour à Françoise, dans une clinique privée de la rue de la Charité, réputée pour accueillir celles que l'on appelait les « filles mères » et prendra, comme sa mère l'avait elle-même pris, le chemin de l'Assistance publique – curieuse répétition, comme on en relève souvent chez les mères célibataires...

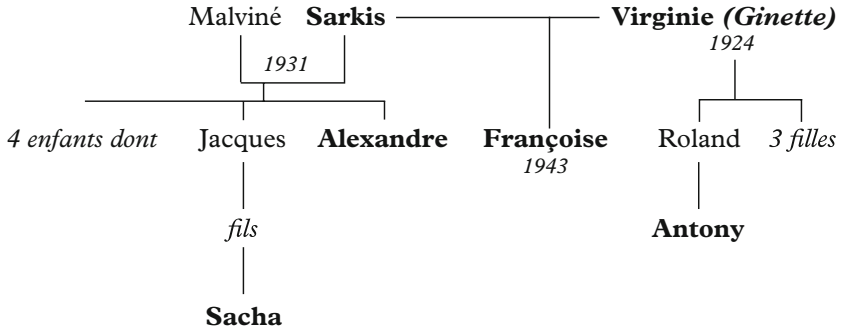
Le diacre Sarkis eut-il connaissance de cette naissance et de ces événements ? Personne aujourd'hui ne peut le dire... On ne trouve nul témoin se souvenant de la vie qu'avait alors menée la famille Siranossian, qui avait quitté Lyon pour Nice... Pas plus que du côté Tirnakissian. Ginette est décédée, après s'être mariée au lendemain de la guerre avec un officier et avoir eu trois filles et un garçon – le père d'Anthony – qui a pu seulement fournir à Françoise, plus de soixante-dix ans après, la photographie de celle à qui elle devait la vie... Et à laquelle elle ressemble beaucoup.

Voilà comment Françoise est aujourd’hui en contact avec ses deux familles, paternelle et maternelle. Famille paternelle, groupée autour d’Alexandre, le demi-frère retrouvé le premier, musicien, pianiste et chef d’orchestre, père de deux virtuoses, violoniste et violoncelliste, deux filles ravies de se découvrir une tante, qu’elles ont immédiatement appelée *Tata d’amour*. Profondément arménien, très engagé dans la communauté arménienne française, il a besoin – comme Charles Aznavour – de jouer les deux musiques, la musique arménienne et la musique française. « Je crois que pour nous, cette culture musicale, c’est un peu comme un réflexe de conservation, comme une plante qui fait des fleurs ou un arbre fruitier se couvrant de fruits. Pour ce qui est de Françoise, une chose est certaine, ajoute-t-il, c’est ma demi-sœur. Il y a des choses qui ne s’expliquent pas : lorsqu’elle m’a donné le bras, j’ai eu la nette sensation qu’elle était ma sœur... Se découvrir une sœur à 80 ans est une grande et bonne surprise et un pur bonheur... »

À quoi Françoise, portant le tee-shirt, floqué de l’alphabet arménien, qu’il lui a offert, répond : « J’étais fille unique, je n’avais pas de famille et je me retrouve avec quatre frères et sœurs d’un côté et quatre de l’autre. De plus j’ai la chance extraordinaire d’être tombée dans une famille de musiciens connus. J’ignorais complètement que j’étais d’origine arménienne. Je connaissais juste un peu les Arméniens car au collège où je travaillais à Lyon j’avais des élèves nommés Nigoghossian, Garabedian, Parakian... À voir ces “ian” derrière les noms de ma mère et de mon père, ça me fait très bizarre. [...] C’est un peu nouveau ! Mais c’est très agréable. »

« Ce qui est important pour Françoise aujourd’hui c’est justement d’intégrer qu’en plus de sa culture française elle appartient aussi à un autre monde dont l’histoire est très ancienne, rebondit Alexandre. C’est cette culture que l’on veut lui offrir. » Et pour bien commencer, il l’a invitée à passer Noël avec sa nouvelle famille, réunie au complet. Un Noël fêté le 6 janvier, date du Noël arménien, et dans un lieu particulier : au restaurant de la Maison de la culture arménienne, à Décines, près de Lyon, où il a également invité le demi-frère maternel de Françoise.

QUOI DE NEUF DANS LA FAMILLE ?



ON DÉCRYPTE

Comprendre le flou des origines ethniques

Vitrine de la généalogie génétique, les origines ethniques sont généralement la première information recherchée par la plupart des personnes effectuant un test ADN. Mais bien souvent les résultats obtenus déconcertent et génèrent une incompréhension se muant en incrédulité et semant le doute sur leur fiabilité, d'autant plus qu'ils diffèrent selon les laboratoires*.

Identifier les origines ethniques consiste à décrypter *via* l'ADN contenu dans notre salive les variations, appelées « mutations », communes à celles des différentes populations du monde. Par *population*, on entend un groupe de personnes vivant sur la même zone géographique à la même époque, se reproduisant ensemble et partageant des caractéristiques génétiques propres.

Pour travailler à ce niveau, les généticiens des populations effectuent donc des calculs permettant de déterminer la ou les populations d'origine auxquelles se rattachent les segments de notre ADN.

Car l'interprétation des données génétiques fonctionne par comparaison. Pour pouvoir comparer, il faut disposer d'un (des) panel(s) de profils génétiques suffisamment variés et importants. Chaque laboratoire de généalogie génétique utilise donc des panels qui lui sont propres en plus de bases de données publiques. Ces panels propres sont réalisés à partir

des données de leurs clients, ce qui les conduira souvent à afficher des origines ethniques sensiblement différentes.

Pour estimer la fiabilité des origines ethniques, il faudra donc consulter les panels de populations spécifiques utilisés par le laboratoire ayant réalisé l'analyse, dont la liste est affichée sur leur site internet, et examiner non seulement les zones géographiques, mais aussi le détail de ces zones géographiques le plus adapté à vos origines supposées.

Ces estimations n'en demeurent pas moins des probabilités plus ou moins fortes. Seule l'identification de l'ancêtre auquel correspond une origine ethnique, avec ses éléments biographiques de lieu de naissance, permet de confirmer ou d'infirmer cette estimation.

À ce jour, 1 500 zones géographiques sont distinguées par *23andMe*, 1 000 par *AncestryDNA*, 90 par *FamilyTreeDNA* et 42 par *MyHeritage*.

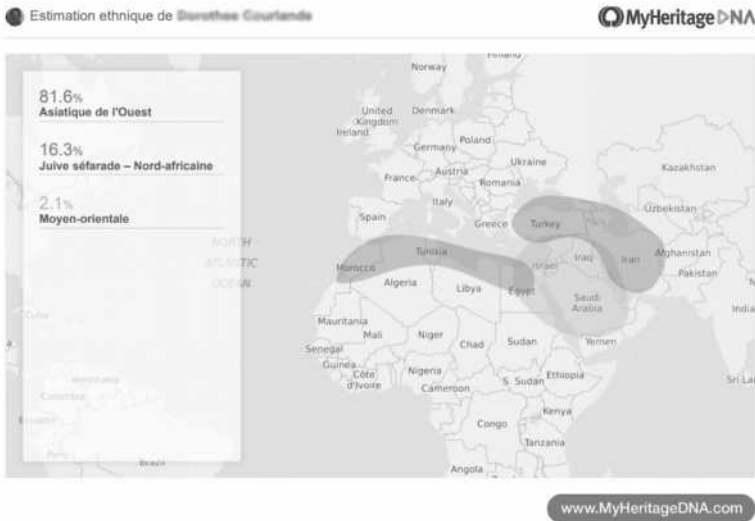
Les Français s'étant jusqu'à maintenant – et pour cause – moins fait tester sont de ce fait moins représentés dans ces panels. Les origines ethniques leur étant associées sont par conséquent plus imprécises, et souvent rapprochées des populations les plus proches géographiquement, à commencer par la population anglo-saxonne. Les Bretons ou les Normands se verront ainsi souvent volontiers associés à un groupe nommé « breton-irlandais-écossais-gallois ».

Autre exemple chez *23andMe*, l'absence quasi totale de Sibériens dans la base de données des testés fera qu'un Sibérien sera associé aux Amérindiens, très nombreux dans la base de profils, du fait que ces derniers sont les descendants de migrants originaires de Sibérie voilà de 15 000 à 20 000 ans.

C'est pourquoi, pour avoir hérité de segments d'ADN correspondant à des origines partagées avec les populations que ce laboratoire associe à cette partie du monde, Françoise est dite par *MyHeritage* originaire d'Asie de l'Ouest, avec à l'appui une carte, où la zone ainsi qualifiée s'étend en trois parties colorées du plus sombre au clair.

Chez *MyHeritage*, cette appellation « Asiatique de l'Ouest » englobe donc ainsi totalement ou partiellement 18 pays, dont l'actuelle Arménie, zone géographique d'où les ancêtres de Françoise viennent. *AncestryDNA* aurait probablement rattaché Françoise à une appelée « Turquie et Caucase » constituée de 9 pays, *23andMe*, qui a défini 4 zones géographiques et 11 sous-groupes, aurait rapproché son profil génétique de ceux de la zone Asie du Nord-Ouest et d'un sous-groupe nommé « Iranien, Caucasien et Mésopotamien » et *FamilyTreeDNA* l'aurait rattachée à son sous-groupe « Asie Mineure ».

QUOI DE NEUF DANS LA FAMILLE ?



Les origines ethniques de Françoise présentées par *MyHeritage*.

Les laboratoires de généalogie génétique

Quatre grands laboratoires de généalogie génétique émergent nettement. Pionnier des tests ADN pour la généalogie, l'américain *FamilyTreeDNA* qui a démarré son activité en 2002 a été rejoint par ses deux compatriotes, *23andMe* en mai 2006, et *AncestryDNA*, la filiale ADN d'*Ancestry* en mai 2012, avant que *MyHeritage*, société généalogique israélienne, ne vienne s'ajouter à ce trio, en novembre 2016. Chacun de ces laboratoires a son offre et ses spécificités.

- ***FamilyTreeDNA*** propose le plus grand nombre de tests de généalogie génétique, que ce soit sur l'ADN mitochondrial*, le chromosome Y* ou le test autosomal*, le plus répandu de tous, car permettant d'identifier origines ethniques et cousins génétiques.

- **23andMe** a fondé son modèle économique sur les tests de généalogie génétique et les tests génétiques médicaux, sachant que ces derniers ne sont pas accessibles en France. Ce laboratoire vend ainsi à des sociétés pharmaceutiques l'accès à des données génétiques anonymisées à des fins de recherche médicale, avec l'accord des personnes testées.

- **Ancestry** et **MyHeritage** couplent service généalogique et tests ADN, leurs services purement généalogiques étant comparables à ceux des portails de généalogie français *Filae* et *Geneanet*, avec notamment arbres généalogiques et actes d'état civil en ligne. Un abonnement mensuel, semestriel ou annuel permet de débloquent l'accès complet aux indispensables arbres généalogiques des cousins génétiques.

À leurs côtés, on note de plus en plus d'outsiders, petits laboratoires spécialisés :

- **iGENEA**, société basée en Suisse, affiliée à *FamilyTreeDNA*. En effectuant un test *via* cette société, en sus des résultats disponibles sur la plateforme de *FamilyTreeDNA*, la personne testée reçoit une documentation en français explicitant les résultats ;

- **LivingDNA**, société britannique, disposant d'un panel ethnique particulièrement développé sur la Grande-Bretagne et l'Irlande et ayant pour la France le projet « Une Famille Un Monde » promettant de pouvoir distinguer dans le futur nos origines selon les régions françaises (projet lancé en 2017, dont les résultats définitifs sont attendus en 2022) ;

- d'autres laboratoires, spécialisés sur des zones géographiques : **WEGENE** pour l'Asie ou **23mofang** pour la Chine. Comme le laboratoire espagnol **24Genetics** qui propose l'analyse d'origines ethniques la plus détaillée du marché à partir du transfert des données d'un des quatre principaux laboratoires, mais dont le rapport pdf ne permet pas d'identifier les ancêtres dont ces différentes origines sont héritées. Contrairement aux autres laboratoires,

les résultats fournis sont « figés », il faudra repayer pour une mise à jour due à une amélioration des résultats ethniques auxquels les autres laboratoires donnent accès en ligne gratuitement à vie.

La très astucieuse offre de Geneanet

Depuis mars 2020, le site français *Geneanet* propose un audacieux contournement de la loi française en offrant à ses membres un service de comparaison ADN permettant l'identification des cousins génétiques. Il suffit de transférer les données génétiques brutes obtenues par un test auprès des laboratoires étrangers. Le degré de parenté est indiqué, comme pour tous les laboratoires. Le principal intérêt de *Geneanet*, par rapport à ses concurrents, est de pouvoir offrir davantage d'arbres généalogiques complets et fiables. L'abonnement premium permet d'obtenir l'affichage automatique de l'ancêtre commun des deux cousins génétiques, quels que soient les laboratoires par lesquels ceux-ci sont passés. De nouvelles fonctionnalités et de nouveaux services seront déployés dans le futur.

UNE HISTOIRE DE ZÈBRES ET DE RUSSES : L'ÉTONNANT MATCH DE NADIA

Welcome, le mot se détache en grosses lettres vertes du paillason, sur un dessin de zèbres. Je sonne. Nadia ouvre – très chic carré zébré autour du cou – et m'invite à entrer et à m'asseoir dans un fauteuil... zébré. Partout, des zébrures... Sur les mugs, les crayons, les assiettes, aux côtés de zèbres en peluche, en porcelaine, en papier... « Oui, je collectionne les zèbres. Cet animal m'a toujours attirée. Je ne sais pas pourquoi. Mais bon... ce n'est pas le sujet, parlons de ce qui vous amène. C'est plus intéressant et c'est toute une histoire. »

Toute une histoire, oui. Nadia vient de voir sa vie changer, après avoir fait un test ADN.

Une histoire émouvante pour cette femme de 75 ans, super-active, que l'on ne peut appeler mamy. Tout le monde l'appelle d'ailleurs Nana (le surnom donné par son petit-fils) : ses enfants, ses voisins, les amis de ses nombreux clubs, de bridge, scrabble et tarot, comme ceux de sa salle de gym, où elle fait deux fois par semaine deux heures de rameur, de vélo et d'appareils, sans oublier la chorale... Nana a rapidement « fait son trou » à Domont, coquette petite ville de la banlieue nord de Paris, où elle vient d'emménager, juste à côté d'un cinéma, qu'elle fréquente régulièrement, car le cinéma, c'est un peu sa madeleine de Proust.

Le cinéma, Nadia y allait, petite, avec sa grand-mère. Quand il y avait un bon péplum (*Spartacus*, *Hercule*, *Ben-Hur*, *Messaline*...) et régulièrement, le soir de Noël, après avoir posé les chaussures devant la cheminée et avec à chaque fois le même scénario : en sortant de l'immeuble, la grand-mère s'apercevait qu'elle avait oublié son porte-monnaie et retournait le chercher, sans que Nadia imagine ensuite le subterfuge, lorsqu'elle trouvait à son retour un petit

baigneur en celluloïd dans sa pantoufle. En plus, ce soir-là, c'était son anniversaire – elle était née un 24 décembre. Des souvenirs heureux. D'une enfance que l'on imagine heureuse. Mais là, on a tout faux !

« Mon enfance ? Comment vous raconter ? Commençons par mon grand-père, Ivan, que l'on appelait Vania, un cosaque à la voix de stentor, né très loin des berges de la Seine, sur celles du Don. Un minuscule village nommé Essaoulovskiaia, dont il racontait la vie de tous les jours, avec le pope, les bols de bortsch rouge et fumant et le *kazatchok*, bien avant que Rika Zaraï ne le chante... »

Un homme extraordinaire, ce grand-père. Auquel l'histoire n'a pourtant pas fait de cadeau... Mobilisé en 1914 dans l'armée du tsar, il lui reste fidèle et, à la fin du conflit, ne rentre pas dans son pays, où il sait que tous les siens, sa femme et ses enfants, ont été massacrés par les bolcheviques. Il se retrouve à Paris, dans la colonie russe du 15^e arrondissement, et devient peintre en bâtiment, la perte d'un œil au combat et une blessure à la jambe l'empêchant d'être chauffeur de taxi, comme la plupart de ses compatriotes. À 40 ans, il « refait sa vie », avec Salomé, une jeune ouvrière polonaise, mais qui le quittera quelques années plus tard, après la naissance d'une fille, Paulette, née en 1928, qu'il élèvera de son mieux, jusqu'au moment où il se remettra en ménage avec une Alsacienne, nommée Marguerite.

Voilà pour le grand-père de Nadia. Passons à sa mère.

« Ma mère, c'était Paulette. Elle m'a eue à 17 ans, avec un autre Russe prénommé lui aussi Ivan – l'histoire se répète – qui s'était retrouvé à la Libération dans une ferme de l'Oise, et dont je connais très vaguement le nom. Un brave gars, à ce que l'on m'a dit, qui était venu régulièrement la voir à Paris, jusqu'au jour où il l'avait trouvée au cinéma – toujours et encore le cinéma... – avec un militaire. »

La rupture a été immédiate et voilà comment Nadia est née, le 24 décembre 1945, peu avant minuit, à l'hôpital Saint-Antoine, enfant de mère célibataire, à laquelle son grand-père, par nostalgie de la Russie, a donné, en la déclarant en mairie, ce prénom de Nadia, qu'avait porté une de ses filles perdues. Un prénom qui ira comme un gant à cette petite femme typiquement slave, aux pommettes hautes et saillantes.

Et la vie de continuer. Vie en famille, les trois générations serrées dans le même minuscule appartement du quartier de Charonne, jusqu'à ce que Paulette s'en aille, avec sa fille, rejoindre Michel, son nouvel homme. Amour. Mariage. Enfants... Et malheur !

Malheur pour le bébé, que l'homme a reconnu et auquel il a donné son nom, bien français, à la place du patronyme slave, mais qui se verra bientôt retiré de ses parents. La petite fille, qui a 2 ans, souvent laissée seule à la maison, sans rien à manger, est régulièrement vue en train de faire les poubelles. Les voisins alertent les services sociaux, lesquels diligentent une enquête aux conclusions sans appel : le « sieur L., au demeurant déjà connu des tribunaux, est un homme déséquilibré, impulsif, coléreux et violent », la mère, est « de conduite légère, paresseuse et malpropre », l'enfant « privée de nourriture et des soins nécessaires est par ailleurs constamment exposée à de mauvais exemples ».

La veille de Noël 1948, Nadia qui a 3 ans pile est donc conduite dans une pouponnière appelée la « Maison des Russes », dans un château de Villemoisson. Elle pleure. On la hisse sur un cheval à bascule, histoire de la consoler. Mais c'est la chute. Désarçonnée, elle tombe sur le plancher où elle se ramasse une grosse écharde. Pleurs. Hurllements. Bon anniversaire, Nadia, et joyeux Noël ! La voilà dans ce lieu d'accueil pour six ans. Sa mère viendra la voir, une seule fois, alors que Marguerite, la compagne du grand-père, lui rendra régulièrement visite, toujours avec quelque menu cadeau, et décidera finalement le grand-père à demander qu'elle leur soit confiée.

La vie, de ce jour-là, s'écoulera enfin pour Nadia tranquille et heureuse, dans la chaleur d'un foyer. Elle fréquente l'école du quartier des grands-parents qui, « économiquement faibles », sont aidés et se débrouillent comme ils peuvent, pour nourrir une bouche supplémentaire. Marguerite sait trouver des ressources. Tous les jours, en charentaises et en blouse, avec un long tablier noir, elle gagne à pied les bords de la Seine ou de la Marne, allant parfois jusqu'à Charenton, où elle a ses coins de pêche. Elle part avec ses lignes – qu'elle fait elle-même – et son panier, qu'elle rapporte le soir rempli d'ablettes et de gardons, qu'elle vend aux

voisins, tout en en gardant quelques-uns pour la famille, qu'elle cuisinera de diverses façons.

Les jeudis et les dimanches, la gamine l'accompagne, comme elle la suit aussi en forêt de Saint-Leu, où elle va régulièrement s'approvisionner en fourmis, dans des fourmilières qu'elle a soigneusement repérées. Elle y choisit les plus grosses, destinées à être utilisées comme appâts, qu'elle élèvera dans une cage, dans sa cuisine, où Nadia aura charge de les nourrir de bouillies de farine. Avec cette grand-mère, le soir, elle prépare les nouilles alsaciennes ou la choucroute, comme également le bortsch aux betteraves rouges, plat préféré du grand-père, qui lui a appris à le cuisiner. Lui, s'enferme souvent dans sa chambre, pour écouter la radio russe, l'oreille rivée à un ancien poste à galène, avant que la famille n'écoute les mésaventures de la populaire *Famille Duraton* – la grande série à succès, du genre *Un gars, une fille*.

Le soir, ce sont aussi les histoires du vieux cosaque, qui raconte avoir vu la fameuse princesse Anastasia, celle qui aurait échappé au massacre d'Ekaterinbourg et qu'il serait, affirme-t-il, capable de reconnaître. Il raconte aussi son combat en duel et la prenant sur ses genoux lui fredonne l'air de *Kalinka, kalinka, kalinka moïa !* Ma petite framboise à moi...

Côté école, tout se passe au mieux, grâce à la chance, enfin. Certificat d'études, puis embauche comme apprentie vendeuse chez Nina Ricci. Mariages, bonheur, maternités... Ivan et Marguerite, les chers grands-parents, mourront de vieillesse, sereins de la savoir sur de bons rails, loin du couple infernal de Michel et Paulette – le premier s'étant évaporé à la surface du globe et la seconde ayant sporadiquement donné de ses nouvelles. Après avoir quitté son mari, on sait qu'elle était passée par Toulouse, d'où elle avait envoyé une carte postale, histoire de quémander un peu d'argent, pour se retrouver finalement en Tunisie, où elle avait eu trois enfants, et pour malgré tout faire irruption un beau soir aux Lilas, dans le foyer de sa fille, qui n'avait eu cette nuit-là d'autre choix que de partager son lit avec cette femme qui lui avait donné le jour, mais avec laquelle elle n'a jamais eu de vraie relation filiale...

Pourtant si ça ne peut s'oublier, tout cela est aujourd'hui loin et intégré, alors qu'établie à deux pas des forêts où Marguerite l'Alsacienne l'emmenait chercher des fourmis, Nana mène sa vie tambour battant, dans son décor rempli de zèbres...

Vous avez dit des zèbres ? Oui, des zèbres. Ces animaux réputés courageux, épris de liberté, refusant toute contrainte et quasi impossibles à domestiquer. Des animaux connus pour leur peau noire, à rayures blanches – et surtout pas l'inverse ! sans rire... – mais dont le modèle de rayures est pour chacun unique, un peu comme le sont nos empreintes digitales. Des animaux évoluant toujours en groupe pour, en mélangeant leurs rayures en zigzag, mieux déconcerter leurs prédateurs, et dont on dit que la peau possède d'autres fonctions, notamment de permettre de repousser certains insectes.

Courage, liberté, force, capacité d'adaptation : n'est-ce pas là les grands traits de Nadia ? Nadia, toujours attirée par la vie en groupe, après avoir mêlé ses rayures à celles de ses grands-parents puis de ses maris et enfants, au sein d'étroites communautés dans lesquelles elle s'est sentie aimée et en sécurité. Rayures qui lui ont permis d'éloigner les ennemis – à commencer par ses parents indignes – et plus symboliquement de repousser les énergies négatives...

Nadia en est donc là, dans son univers zébré, lorsque au cours d'un repas de famille sa belle-fille lui raconte qu'étant une enfant adoptée elle a fait un test ADN, dont elle vient de recevoir les résultats, lui permettant de mieux connaître ses origines ethniques. « Et vous, Nana, qui avez une famille pour le moins atypique, ça ne vous tente pas ? » Et tel le gardon voyant la fourmi au bout de la ligne de la grand-mère, Nana s'est dépêchée de mordre à l'hameçon.

La méthode est simple. Sa belle-fille la lui explique rapidement et Nana, le soir même, se sent démangée par l'idée. Par la perspective d'en savoir plus. D'en savoir plus sur son père. De savoir si elle a des frères et sœurs et, pourquoi pas, d'en retrouver. De partager son histoire. De trouver d'autres zèbres, avec lesquels mêler ses rayures...

Sans plus tergiverser, Nadia commande son kit. Elle choisit celui de *MyHeritage*, qui est évidemment le bon choix. D'abord parce que

MyHeritage est le seul laboratoire – avec *iGENEA* – à offrir le confort de présenter les résultats en français. Ensuite, parce que le test de *MyHeritage*, pour être à l'heure actuelle le plus diffusé en France, est celui fournissant au testé français de souche le plus grand nombre de cousins génétiques.

Moins de quinze jours après, ayant reçu son kit et s'étant gratté la joue, elle renvoie vite fait bien fait les deux tubes destinés à être analysés au laboratoire américain dont le nom est porté sur l'enveloppe retour. Moins de quinze jours après, un e-mail lui annonce que le résultat est tombé et qu'il est consultable en ligne.

Pour le prix imbattable promotionnel de 58 €, elle a confirmation de ce qu'elle savait, avec des origines à 100 % slaves, concentrées dans trois zones géographiques voisines : pays Baltes-Pologne, Russie et Balkans. Oui, Nadia est bien Nadia, la fille et la petite-fille des deux Ivan et de Salomé. Ce qu'elle a toujours su est génétiquement validé.

À cela s'ajoute une liste de près d'un millier de « cousins génétiques » possibles, mais manifestement beaucoup trop éloignés pour mériter d'être contactés...

Trois mois plus tard, pourtant, Nadia recevra un e-mail l'informant de l'existence d'un nouveau parent génétique, en la personne d'une certaine Séverine, avec laquelle le match est cette fois-ci très fort. Si la plupart des cousins déjà signalés partageaient avec elle à peine 0,2 % d'ADN, on dépasse ici les 10 %, taux induisant une parenté très proche, du type « nièce » ou « cousine germaine ».

Nadia prend évidemment contact et la réponse ne tarde pas. De l'e-mail, on passe au téléphone et Séverine, une jeune Lyonnaise, lui raconte avoir fait ce test pour s'amuser et se découvrir d'éventuelles origines ethniques inconnues. L'attrait de l'exotisme... Et de fait, elle a eu la surprise de se retrouver avec des origines slaves...

Séverine répond d'autant plus aux questions de Nadia qu'elle s'en pose elle-même beaucoup, et d'abord sur la famille de son père, Jacques, qui ne sait RIEN de ses origines, car il est né sous X. Et les deux femmes, évidemment, arrivent à la même conclusion : le père de Séverine serait-il un demi-frère de Nadia ?

Pour le savoir, il suffit de le lui demander. Du moins à son ADN. Séverine n'a pas de mal à convaincre son père de se gratter à son

tour la joue. Et à peine un mois plus tard, Jacques, Nadia et Séverine reçoivent le même avis d'un nouveau parent génétique, avec entre les deux premiers pas moins de 26,2 % : un taux induisant qu'ils doivent être demi-frère et demi-sœur.

Jacques et Nadia se téléphonent. On imagine leur émotion. Jacques ne sait rien de ceux à qui il doit la vie. Tout, dans son état civil, renvoie au néant. Trouvé dans la rue, un petit matin d'hiver, emmailloté dans un fichu de laine... Son dossier à l'Assistance publique est totalement vide... Adopté, il a grandi en fils unique et continue malgré tout, dans une certaine mesure, depuis qu'il a fondé une famille, à ressentir cette solitude, qu'il n'en finit plus de porter. Ce jour-là donc, sa vie à lui aussi chavire : voilà qu'il a une sœur. Un mot jusqu'à maintenant étrange et inconnu à ses oreilles...

La première hypothèse qui leur vient à l'esprit est alors qu'ils doivent tous les deux être les enfants de ce Russe prénommé Ivan, au patronyme mal connu, qui vivait dans l'Oise à l'époque où Nadia est née. Et si Jacques n'est pas né dans l'Oise, c'est qu'Ivan a voyagé. Mais au fait, où donc est né Jacques ? Réponse : très loin de l'Oise... À Toulouse. En 1955.

« Toulouse ! Mais alors, c'est Paulette ! C'est par notre mère que nous sommes demi-frère et sœur. »

Jacques est abasourdi. En même temps qu'une sœur lui tombe du ciel, il découvre l'identité de sa mère, avec l'histoire de sa famille et de ce grand-père qu'il n'a pas connu. Il habite Cannes et le fils de Nadia Antibes. Un matin d'été, le frère et la sœur ont donc rendez-vous. Dans un jardin public, sous des orangers. Nadia arrive très en avance et voit une silhouette sur un banc. Serait-ce son frère, qui serait encore plus en avance qu'elle ? Oui, certainement, ou plutôt non : elle a en face d'elle le portrait de son grand-père, le portrait vivant d'Ivan-le-Cosaque, l'ancien capitaine de l'armée du tsar, héros de la Grande Guerre, alors que l'homme est Jacques. Jacques, un ancien sous-officier de l'armée française qui s'est retiré sur la Côte d'Azur, après des missions au Tchad et au Mali. Elle lui a apporté un petit cadeau clin d'œil : un

stylo, évidemment zébré. Jacques, avec lequel elle va s'employer à rattraper le temps perdu.

Une histoire qui se termine bien ! Rideau ! Vive les zèbres et les tests ADN ! *Kalinka, kalinka, kalinka moïa !...*

Épilogue : continuant ses recherches, Nadia, après un second test sur *23ansMe*, matchera avec un Russe prénommé Boris, qui lui permettra d'avoir la confirmation de l'identité de son père. Passant de la généalogie génétique à la généalogie classique, elle découvrira finalement que sa mère avait eu huit enfants, nés de trois pères différents. Une de ses demi-sœurs, engagée dans une association militant contre l'inceste, lui fera connaître la vraie personnalité de celui que sa mère avait épousé et lui permettra de mieux encore bénir Vania et Marguerite, pour l'amour simple mais vrai qu'ils lui ont donné. *Kalinka, kalinka, kalinka moïa !...*

ON DÉCRYPTE

Test autosomal et cousins génétiques : comment ça matche ?

Le test autosomal, de loin le plus répandu, concerne l'analyse des 22 chromosomes non sexuels, appelés « chromosomes autosomes », par opposition aux chromosomes gonosomes, liés aux chromosomes sexuels X* et Y*.

Il s'agit de l'analyse de centaines de mutations nommées SNP's*, permettant d'obtenir les informations nécessaires tant à l'identification des origines ethniques que des cousins génétiques, grâce à l'identification des mutations communes.

Il vous permet donc d'identifier les membres de votre famille partageant avec vous de l'ADN d'un ancêtre commun, parfois né il y a plus de deux cents ans. Ce sont ces cousins génétiques que les généticiens anglo-saxons nomment des *matchings* (de l'anglais *to match*, « correspondre »). Ils sont présentés par ordre décroissant, allant des parents les plus proches (père, mère et enfant) aux plus éloignés (jusqu'à des cousins issus d'issus de germains, voire plus loin encore).

QUOI DE NEUF DANS LA FAMILLE ?

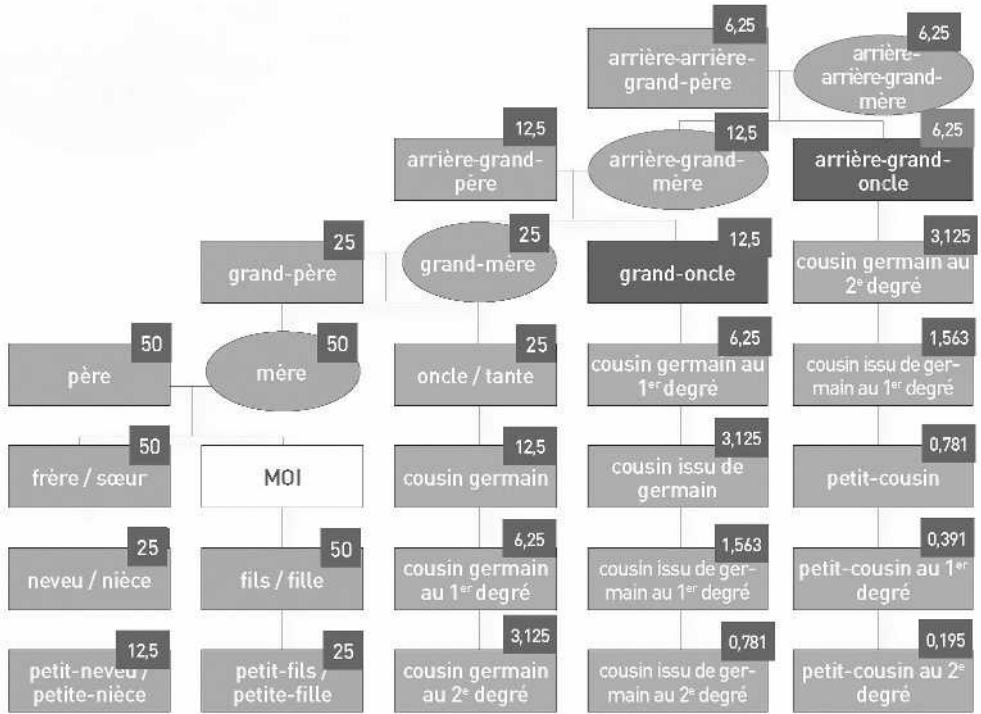
La proximité familiale, alors exprimée en pourcentage par les laboratoires de généalogie génétique, peut également se mesurer en *centimorgan's** (abrégés cM's) d'ADN. Ainsi, à la réception de ses résultats, Nadia se découvre des matchs s'étalant de 26,2 à 0,1 %, le plus fort étant celui l'unissant à Jacques, avec 26,2 % et 1 860 cM's.



Correspondance génétique entre Nadia et Jacques présentée par MyHeritage.

Les pourcentages indiqués, théoriques, ne sont exacts que pour les parents directs. Pour les autres membres de la famille, il ne s'agit que d'une moyenne pouvant varier, d'où une gamme de liens de parenté, qui vous est proposée comme dans le schéma présenté en page suivante. (Source : *L'ADN, un outil généalogique*, avec l'aimable autorisation des éditions Archives & Culture.)

QUOI DE NEUF DANS LA FAMILLE ?



En contactant Séverine *via* la messagerie interne du site – comme Françoise, avec ses neveux lyonnais –, Nadia a eu beaucoup de chance d'obtenir une réponse. Il est en effet fréquent que bien des « cousins génétiques » ne répondent pas à ces contacts. L'immense majorité n'a par ailleurs pas saisi en ligne son arbre généalogique précis ou suffisamment complet.

2/ LA VÉRITÉ, ENFIN ! DES DÉCOUVERTES VITALES

Aux yeux de nombreux hommes et femmes s'y étant soumis, les tests génétiques ne sont nullement « récréatifs » et les voir ainsi régulièrement qualifiés les révoltent profondément. Pour un enfant adopté ou né de PMA, connaître son identité biologique n'a en effet rien d'un gadget et sa démarche n'est pas qu'une simple curiosité, elle est au contraire légitime sinon carrément vitale.

Après des décennies de secret et de mal-être, le test génétique sera en effet pour eux l'occasion tant attendue de voir le bout du tunnel, avec ici les cas particuliers des enfants nés de la guerre et des bébés volés. Autant de situations dans lesquelles les tests apportent sinon la guérison du moins des éléments de thérapie positifs et réels.

ENFANTS ABANDONNÉS ET ADOPTÉS : LE BOUT DU TUNNEL ?

Comme Françoise, née sous X à Lyon en 1943 et fille d'Arméniens, et comme Jacques, le frère de Nadia, aux origines russes, des milliers d'hommes et de femmes ignorent tout de leurs origines. Pire : ils vivent souvent dans le mensonge total, au sein de familles qui leur sont étrangères, d'où des réactions et des comportements parfois diamétralement opposés.

Sur le plan de la recherche de leurs origines, enfants abandonnés et enfants adoptés se montrent en effet très partagés. Partagés entre le refus de leurs origines et le rejet de celles ou ceux les ayant abandonnés et le besoin de savoir, avec pour les adoptés la crainte supplémentaire de blesser leurs parents adoptifs. Des positions qui peuvent évoluer au cours de leur vie, avec souvent pour déclencheur leur propre maternité – ou paternité –, qui les entraînera alors dans de véritables parcours du combattant.

PAULINE, LA PIONNIÈRE, DONT LA VIE FUT UN COMBAT

Ce parcours, Pauline Cahen-Oliver a été l'une des premières à l'effectuer. Née à Paris en 1919, fille d'une mère célibataire qui l'avait déposée à l'Assistance publique à l'âge de 3 ans, elle s'était retrouvée dans une de ces familles paysannes du Morvan, qui accueillait des pupilles de l'État pour arrondir leurs fins de mois, avec l'aide financière qui leur était versée. Pauline, qui avait eu la chance de faire des études et de devenir institutrice, avait, à 58 ans, décidé de rechercher ses origines. Elle a ainsi appris son histoire et celle de sa mère, fille de paysans francs-comtois qui

s'était retrouvée enceinte d'un soldat russe, était partie accoucher à Paris. Ne pouvant subvenir aux besoins de son enfant, elle s'était résolue à la confier à l'Assistance publique.

Après avoir rencontré sa famille franc-comtoise et avoir eu l'impression de ressusciter, Pauline, sous le pseudonyme d'Annette Blain – ancien nom de son village morvandiau –, avait décidé d'aider ceux qu'elle appelait ses « frères et sœurs d'infortune » et qui étaient comme elle des « enfants de la nuit ».

Devenue experte de ces recherches très particulières, elle avait appris à exploiter au mieux les moindres indices et à distinguer le vrai du faux, les mères abandonnant leur enfant, presque toujours en situation de détresse, fournissaient à l'Administration des informations volontairement erronées. Elle a appris à progresser dans le labyrinthe administratif, tout en apprenant aussi à connaître et à comprendre chaque acteur de ces dossiers : les enfants, leurs mères ou les familles adoptives.

Spécialiste de ces enquêtes, elle l'est également devenue en matière de rencontres, n'hésitant pas à crier « Stop ! » à l'enfant qui venait d'identifier et de localiser sa mère : « Stop ! Laisse-moi faire. Et surtout ne la juge pas : une mère n'abandonne jamais de gaieté de cœur. Ne cherche pas à la rencontrer pour lui demander des comptes. Ni moral ni pécuniaire. Et attention, elle peut avoir un mari et des enfants, qui ignorent son secret, et elle peut te rejeter pour les protéger ou se protéger. Prépare-toi à rencontrer quelqu'un qui t'apparaîtra peut-être comme une étrangère. »

Elle avait alors ses méthodes. Le plus souvent, elle contactait le curé de la paroisse où vivait la mère – les curés des années 1980, plus nombreux et avec des paroisses plus petites, connaissaient mieux que ceux d'aujourd'hui leurs paroissiens et avaient davantage d'occasions de les rencontrer. Si le prêtre acceptait d'aider, il s'organisait généralement pour rendre visite à la femme, à un moment où elle était seule et pour, sous couvert d'une conversation anodine, arriver à évoquer la question, sachant que la mère se précipitait souvent sur cette perche tendue, pour se délester du trop lourd secret qu'elle portait et qui l'étouffait depuis trente ou cinquante ans.

Parallèlement, Annette Blain, qui n'a jamais cessé de réclamer le droit à la révélation des origines à la majorité et la suppression de l'accouchement sous X, a été à l'origine des rapports Mattéi et Pascal, qui ont abouti, en 2002 (soit dix ans après sa mort), à la mise en place du Conseil national des origines personnelles (CNAOP). L'objectif du CNAOP est de faciliter l'accès aux origines : un véritable tournant dans cette quête, même si ses résultats sont parfois discutés¹.

LE COUP DE L'ASCENSEUR : LE VICHYSOIS NÉ À PARIS

Originaire de Vichy et établi aujourd'hui dans l'Est, François a vécu une enfance heureuse, avec des parents aimants, un couple aisé et très soudé qui n'a cessé de choyer ce fils unique. Le père, Jean, étant mort jeune, la mère, Andrée, se retrouvant veuve traversera le pays pour rejoindre son fils, jusqu'à ce que la maladie s'en mêle. Une horrible maladie cérébrale trop bien connue, qui l'oblige à la placer dans une maison de soins spécialisée. Au fil de ses visites, il ne peut que constater les terribles progrès de ce mal. Les propos d'Andrée sont de moins en moins cohérents. Les choses s'embrouillent et les confusions se multiplient. Ainsi un soir, alors qu'il l'embrasse pour prendre congé : « Je reviendrai dimanche, maman. Dimanche, dans deux jours, maman », Andrée lui répond « Oui, mais tâche de voir le notaire. Il faut que tu prennes rendez-vous avec lui ». François, qui la sait encore assez lucide pour être préoccupée par l'avenir, la rassure et lui explique qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Que de toute façon, il est fils unique... « Non, François, il faut aller chez le notaire. Pas pour ma succession. Non, non. Mais pour l'adoption. » « L'adoption ? De quoi parles-tu ? De quelle adoption ? » « De la tienne. De ton adoption. Ton adoption par papa et moi. Il faut vérifier que tout est bien en règle. »

1. Selon un bilan publié en 2012, sur 6 097 demandes d'adultes, 2 136 dossiers ont été clos car l'identité des parents a été communiquée, sachant aussi que « la moitié des parents refusent de lever le secret de leur identité ».

Interloqué, François regarde sa mère. Qui ne répond plus à ses questions. Qui semble être troublée. Troublée de voir son fils troublé...

C'est ainsi que François, à 50 ans, a découvert son histoire. Interrogeant sans attendre sa tante – la sœur d'Andrée –, il apprend qu'en effet Jean et Andrée ne pouvant avoir d'enfants s'étaient résolus à adopter après plusieurs années de mariage. Ils étaient entrés en contact avec la bien – mal – connue Fondation d'Heucqueville, à Paris, qui recueillait chaque année entre 100 et 300 nourrissons adoptables et étaient allés y chercher François, auquel ils n'avaient jamais avoué son histoire. Jean, à sa mort, avait fait promettre à Andrée de ne jamais la lui révéler, l'obligeant à porter seule ce secret lourd et obsédant.

Abasourdi, choqué, François n'en croit pas ses oreilles. Sauf qu'il comprend alors pourquoi, ses parents habitant Vichy, il était né le 23 mai 1954 à Paris, 16^e, ce que ses parents lui avaient toujours expliqué par un voyage dans la capitale, où l'accouchement avait eu lieu plus tôt que prévu... Une version classique, souvent complétée dans d'autres familles par une surcharge de détails, allant chercher des accidents de circulation, voire d'ascenseur, dans l'hôtel où les parents étaient censés être descendus.

François apprend alors – enfin – sa véritable identité, en allant à la mairie du 16^e et en remplissant une décharge stipulant avoir connaissance de sa situation d'adopté, pour obtenir son acte de naissance originel, enregistré sous les seuls deux prénoms de Thierry Gilbert, sans patronyme, identité qui avait été remplacée après adoption par celle de François C. Jamais il n'avait imaginé cela et ne risquait pas de l'imaginer, puisque chaque fois qu'il demandait un acte de naissance on lui en envoyait un faux.

Un faux, oui, mais un « vrai faux », un acte parfaitement légal. Le principe de l'adoption plénière ayant pour effet de rompre à jamais tout lien unissant l'enfant à sa famille biologique veut en effet que son nom de naissance soit alors remplacé par celui des adoptants.

Prenons l'exemple d'un enfant, né le 1^{er} avril 1930 à Paris, 12^e, que son acte de naissance, enregistré dans l'état civil de cette mairie, dit né à 7 heures du matin, 64 boulevard de Picpus, en lui donnant

le prénom de Maurice et le disant fils d'Augustine Laperche, née à Joigny (Yonne), le 2 décembre 1908 et de père inconnu. Déposé à l'Assistance publique ou dans une œuvre d'adoption, il sera confié aux époux Rollet, qui l'adopteront en 1932 de façon plénière, en lui donnant le prénom de Jean-François. Le tribunal prononçant l'adoption en informe la mairie du lieu de naissance, en l'espèce celle du 12^e arrondissement de Paris, où l'officier d'état civil, recevant ce courrier le 3 septembre 1932, va prendre un crayon à papier pour barrer l'acte de naissance originel, en portant – toujours au crayon de papier – la mention « à ne pas délivrer : voir acte n° 000, en date du 3 septembre 1932 ». Ensuite, à l'encre normale, il va rédiger, à cette date, un acte totalement « bidon », qui reprendra les mêmes formulations que le premier « Le 1^{er} avril 1930, est né à 7 heures du matin, 64 boulevard de Picpus » suivies des corrections édictées par le juge « Jean-François, fils d'André Rollet, né à Belfort le 20 juillet 1894, et d'Odette Fournier, née à Suresnes le 10 juillet 1904, résidant à Mulhouse ». On ne touche ni à la date ni au lieu de naissance, qui seuls sont exacts... Libre à la famille, ensuite, d'échafauder une version, plus ou moins crédible, avec presque toujours un voyage touristique à Paris, quitte parfois donc à ajouter quelques détails, certains n'hésitant pas à forcer encore la dose, Odette, épouse d'un homme d'affaires alsacien, grande dame très chic et aussi brune que l'était son mari, s'obstinant ainsi à faire régulièrement teindre les cheveux blonds de leur petit Jean-François.

Le système était parfaitement huilé, avec ces « vrais-faux » actes de naissance, piégeant les enfants leur vie durant, sauf à ce qu'ils aient l'idée, arrivés à l'âge de 75 ans, de pouvoir découvrir le pot aux roses en allant consulter sur place les registres des naissances – consultables au bout de soixante-quinze ans, aux termes de la loi sur l'accès aux documents d'archives. Une démarche que seule une personne ayant des soupçons peut avoir l'idée d'entreprendre...

Comme Françoise l'Arménienne, François passera par le test ADN, qu'il se verra offrir pour son anniversaire, en mai 2020, et qui lui permettra, moins d'un mois après, de se découvrir quelque 1 016 cousins génétiques, avec en tête de liste un match de 12 % et 856,9 cM's, match avec une quadragénaire prénommée Alice,

présentée comme nièce ou cousine germaine, avec laquelle il se hâtera de prendre contact. S'ensuivra un échange d'informations et de photos, qui aboutira à l'appel téléphonique d'un homme se présentant ainsi : « Je m'appelle Christian B., je suis l'oncle d'Alice. Mon frère, aujourd'hui décédé, était votre père. » François apprendra ainsi sa véritable histoire et celle de ses parents. Un fils de bourgeois parisiens qui avait fait un enfant à l'employée de ses parents, dans la propriété familiale bordelaise, et que ceux-ci avaient alors ramenée dans la capitale, pour lui permettre d'y mettre son enfant au monde et en programmer le placement auprès d'une œuvre. L'oncle promettra d'organiser une réunion avec ses neveux et nièces – les demi-frères et demi-sœurs de François –, réunion dont la perspective se confirme. Une histoire à suivre, donc, avec des perspectives plutôt positives...

Enfants abandonnés et adoptés : comment faire ?

Un peu d'histoire. Longtemps, les « tours » – ainsi nommait-on des tambours, aménagés dans les murs des couvents – avaient garanti un parfait anonymat à la mère abandonnant son enfant. Elle l'y déposait, en actionnant une cloche. Une « sœur tourière » (préposée au tour) arrivait, le faisait pivoter, récupérait le bébé, en entendant parfois seulement les bruits des pas s'éloignant dans la nuit. Le bébé était alors baptisé, déclaré à la mairie sous un patronyme quelconque, patronyme « fabriqué » de façon totalement arbitraire, afin d'éviter de donner un patronyme déjà existant, qui aurait valu à une famille de bonne moralité de se retrouver avec pour homonyme un enfant né du péché...

Tout en continuant à permettre aux mères d'accoucher anonymement, on avait, au XIX^e siècle, organisé à Paris un service des Enfants assistés, avant que ne soit créée l'Assistance publique, en 1849, que n'intervienne, en 1904, une

loi spécifique créant le statut de « pupille de l'État » et que soit créée, en 1956, l'Aide sociale à l'enfance, intégrée aux directions départementales des affaires sanitaires et sociales, en 1977, devenues DASES (directions de l'action sociale, de l'enfance et de la santé) en 1985 pour redonner en 2007 l'ASE (Aide sociale à l'enfance).

Des méthodes de recherches. Toute personne qui se trouve dans cette situation et veut se lancer aujourd'hui dans des recherches d'origine passera généralement par deux étapes :

- il adressera un courrier à l'ASE de son département de naissance, demandant l'accès à son dossier personnel, dont le contenu peut être extrêmement variable, avec notamment certaines pièces non communicables et, pour celles qui le sont, des délais de communicabilité divers. Un rendez-vous lui sera proposé pour le consulter, sur place et gratuitement, souvent en présence d'un psychologue ;

- il pourra ensuite se tourner vers le CNAOP (représenté dans chaque département) pour entamer des recherches en vue de retrouver sa mère – sauf si le dossier est vide à son sujet ou ne permet pas la recherche. Informée de la démarche, celle-ci choisira d'y répondre à sa guise.

En cas de dossier vide ou d'insuccès des démarches, le recherchant pourra tenter d'enquêter lui-même, en recourant notamment aux bonnes vieilles méthodes d'Annette Blain, souvent encore valables pour les personnes nées avant les années 1950, sachant que ces méthodes varient selon les époques et les statuts.

Pour un ancêtre enfant abandonné, elles seront le plus souvent menées à partir de son numéro d'immatriculation à l'Assistance publique, numéro figurant notamment autrefois dans son acte de mariage.

Sinon, on s'appuiera :

- d'abord sur l'acte de naissance, avec ici tout un éventail d'actes possibles :

- l'acte classique, donnant parfois l'identité des parents ou – c'est le cas le plus fréquent – de la mère seule, à

condition que cette identité ait été la bonne, beaucoup de mères en donnant une fausse. Sachant aussi que lorsque cette identité est bonne, sa banalité peut réduire l'espoir d'aboutir, ainsi avec « Marie Duval, domestique, âgée de 20 ans », résidant à Paris. Le bon réflexe sera souvent de rechercher un éventuel acte de reconnaissance, qui pourra rectifier ou préciser cette identité... ;

– un acte disant l'enfant né de père et mère non dénommés, supprimant toute possibilité de recherche classique, hormis, par l'adresse de la naissance, avec l'espoir très ténu de retrouver la sage-femme, laquelle tenait généralement un cahier et qui, lorsqu'elle est encore en vie, peut accepter de parler ;

– un acte provisoire, souvent reconnaissable parce qu'il a été établi au-delà du délai légal de trois jours, acte faisant naître l'enfant dans un lieu de fantaisie et n'offrant donc aucune prise pour des recherches ;

– aucun acte de naissance. Dans ce cas l'Assistance publique délivrait des certificats d'origine, sans intérêt. Plus anciennement, l'enfant ne pouvant en produire un lorsqu'il voulait se marier s'adressait au juge de paix, qui délivrait alors un *acte de notoriété*, le faisant naître à une date arbitraire dans une commune arbitraire ;

• ensuite, parfois, sur les mémoires familiales, avec d'abord celles des familles d'accueil. Mémoires à considérer cependant avec prudence, car souvent nourries de récits romanesques, évoquant des linges richement brodés, des cadeaux somptueux et les visites de mystérieux personnages, ambassadeurs secrets de parents millionnaires... ;

• sur des archives spécifiques, dont celles de l'Assistance publique, aux Archives de Paris, avec répertoires d'admission en ligne et divers statuts (enfants assistés, en dépôt, moralement abandonnés, secourus, trouvés...), qui renverront aux dossiers d'abandon, à consulter sur place, aux Archives de Paris (boulevard Serrurier), avec à partir de 1852 des renseignements sur la mère et les déclarations de celle-ci. Des déclarations parfois volontairement inexactes,

on l'a vu, afin de se protéger, mais dans lesquelles on tentera de faire le tri¹ ;

• reste enfin la possibilité, parfois la seule, de mener des recherches à partir du nom. Mais on a compris que compte tenu de la façon totalement arbitraire dont ils étaient choisis, ces patronymes originaux comme Missoffe (venu du nom du « Missel officiel » que le curé aurait eu sur son bureau ?), Alcindor, Scapin, Télémaque, Polydor et tant d'autres ne sauraient être des *Da Vinci Codes*. Ainsi les trois curieux patronymes « B », « M » ou « O », composés d'une lettre unique, brodée sur des langes, ou cette petite fille nommée Desbarreaux, pour avoir été passée à travers ceux de l'hospice de sa ville, en 1797, comme cette autre nommée Feuilmorte, pour avoir eu sa brassière ornée d'un ruban « de couleur feuille-morte », comme FTN, pour « fut trouvé nu », à Épinal, ou Bagarre, pour un bébé trouvé en 1893 à Paris, pendant les émeutes du Quartier latin. On pourra voir ici la curieuse histoire du patronyme Montebourg, donné en 1842 à Autun à l'ancêtre de l'homme politique² : autant de noms ne pouvant renvoyer qu'au néant...

Qui veut aujourd'hui se lancer dans des recherches de ce type peut se reporter au guide rédigé par Myriam Provence³ ou se rapprocher d'une des actuelles associations d'entraide.

1. Ainsi l'exemple d'une mère déclarant se nommer Blanche Moreau et être née à Linards, en Haute-Vienne, le 1^{er} janvier 1880, avec pour grand-mère une dame Varlange, alors qu'elle était née la nuit du 1^{er} au 2 janvier de cette année-là, dans une commune limitrophe de Linards, qu'elle se nommait en fait Catherine Texier, était bien la fille d'une Varlange et que, épouse d'un Moreau, elle était appelée Blanche dans la vie quotidienne...

2. Cf. *Le Dico des politiques*, Jean-Louis Beaucarnot, L'Archipel, 2016.

3. *Enfant abandonné, enfant sans père : comment retrouver la filiation ?* Myriam Provence, Archives et Culture, 2015.

Une nouvelle formule : les appels sur Facebook

Beaucoup des personnes nées sous X lancent aujourd'hui des appels à témoins sur Facebook, avec des pages intitulées avec le prénom de la personne, suivi de « né(e) sous X le (telle date)... à... (tel endroit) », dans l'espoir d'entrer en contact avec leur mère biologique ou avec quelqu'un de son entourage ou une personne qu'elle aurait pu côtoyer à la maternité.

Un prénom, une date et un lieu de naissance : c'est avec ces maigres informations, occasionnellement agrémentées d'une photo jaunie, que ces petites annonces intitulées « Recherche parents biologiques » sont régulièrement publiées sur Facebook. Après avoir lancé un tel appel, en 2018, Julie, dont toutes les recherches étaient restées vaines, l'a vu publié 1,7 million de fois et a reçu des centaines de réponses, dont une qui lui a permis de connaître celle qui lui a donné le jour...

Une dimension à ne pas négliger : la psychogénéalogie

Cette discipline récente rencontre de plus en plus de succès.

Il s'agit d'une pratique clinique, développée par Anne Ancelin-Schützenberger, qui dès les années 1970 présenta ses thèses transgénérationnelles, qu'elle exposera dans son livre *Aïe, mes aïeux !* (Desclée de Brouwer). Cette psychologue a inventé le concept du « syndrome d'anniversaire », supposant que les individus sont la résultante de leur histoire familiale sur plusieurs générations, les faits marquants

de la vie des ancêtres rejaillissant sur l'existence de leurs descendants. Elle montre ainsi que les événements, traumatismes, secrets et conflits vécus par les ascendants d'un individu expliquent ses propres faiblesses constitutionnelles, ses troubles psychologiques, ses maladies, voire ses comportements étranges ou inexplicables.

Les individus sont en effet dans une boucle de répétition des événements dont seule l'analyse des arbres généalogiques permet de trouver les clés pour s'en sortir. On s'appuie ainsi sur le *génosociogramme*, sorte d'arbre généalogique offrant de schématiser et de visualiser facilement l'histoire d'une famille au sens large, en appréhendant la nature des liens entre ses différents membres ainsi que les dates et événements.

Enrichie depuis par d'autres praticiens – dont certains travaillant sur le concept de « constellation familiale » –, la psychogénéalogie étudie l'influence du milieu et de l'histoire familiale sur le comportement, notamment par le biais de phénomènes classiques nommés « identifications » et « répétitions », résultant du poids (négatif ou positif) de la personnalité d'un ancêtre (considéré, selon les cas, comme un « modèle » ou un « antimodèle »), avec aussi la réapparition de certaines situations, que l'on pourrait imputer au hasard (décès répétés aux mêmes âges, successions de naissances hors mariage...).

Plus récemment, avec la bio-psychogénéalogie, le docteur Sabbah a développé une nouvelle thèse selon laquelle les conflits (*conflictus* en latin = choc) qui engendrent le déclenchement des maladies pourraient avoir été vécus plusieurs générations au-dessus de celle du malade, la maladie apparaissant alors comme la traduction biologique d'un conflit psychique non résolu.

« JE SUIS LA VIGNE ET VOUS ÊTES LES SARMENTS » :
LES ENFANTS SUR LA PÉNICHE

Enfant prodige ? À 25 ans, Isabelle a écrit un livre. Un livre qui raconte son histoire. Celle de la quête de ses origines. Un livre truffé de citations de la Bible et des Évangiles – ainsi ce passage de saint Jean : « Je suis la vigne et vous êtes les sarments », pour évoquer sa « vie greffée ». Livre dédié « à Marie, ma mère, qui a osé prendre le pari de ma vie ». Marie, c'était en effet le prénom de sa mère, mais aussi le nom de la mère de Dieu. Car plus qu'enfant prodige, elle se sent « enfant de Dieu ».

Par un après-midi baigné de soleil, Isabelle, beau bébé métis avait fait son entrée sur une péniche amarrée sur la Seine, du côté de Conflans-Sainte-Honorine, sur laquelle une famille – ses parents et ses deux frères : des jumeaux – coulait des jours heureux. Isabelle, trois mois et demi, est une enfant adoptée, comme l'avaient été les jumeaux, quant à eux d'origine franco-pakistanaise. Tous sont de ces adoptés de la fin du xx^e siècle, auxquels leurs origines ne peuvent être cachées et qui ont d'emblée grandi dans la vérité, ce qui permettra aux jumeaux, à leur majorité, de décider de rechercher les leurs. Ils retrouveront leur mère biologique et sa famille, avec la surprise pour eux, pianistes à leurs heures, de se découvrir un grand-père professeur de piano et une mère virtuose... Un jour, ils montreront à leur sœur une photographie d'eux, bébés, auprès d'une inconnue : « Tu vois, cette femme, c'est notre mère... » Et c'est le choc.

Isabelle n'a que 19 ans. Il faudra du temps – deux ans – pour qu'elle se décide à imiter ses frères. Décision qu'elle prendra seule, comme elle mènera seule son enquête. Forte de sa foi, qui va la porter, elle suivra le parcours classique – ASE, CNAOP... en encaissant les coups, le dernier étant de s'entendre annoncer que l'on a retrouvé sa mère biologique mais que, malade et sous tutelle, celle-ci ne peut être informée de sa demande. Le dossier est provisoirement clos ; il faut attendre... Attendre qu'elle soit décédée.

Comme elle l'a raconté sur un plateau de télévision, Isabelle se tournera alors vers les tests ADN – d'*AncestryDNA* – qui lui vaudront

un beau jour une aventure semblable à celle vécue par François. Elle aura accès à son histoire et pourra retrouver une famille. Et finalement elle écrira un nouveau roman, inspiré de la vie de celle qui lui avait donné le jour¹, sa mère, « une héroïne de l’humilité et du don de soi »...

OLIVIER, LE *WONDER BOY*

Une autre de ces classiques quêtes d’origine a été récemment médiatisée, avec le documentaire *Wonder Boy*², racontant celle d’Olivier Rousteing, volontiers surnommé ainsi (de l’anglais *wonder*, « merveille », « chance ») par le Tout-Paris, dont il est devenu en quelques mois l’une des nouvelles coqueluches. Un brillantissime styliste noir de 33 ans, promu directeur artistique de Balmain et dont la réussite hors normes est sans doute le résultat d’une trajectoire elle aussi hors normes.

Né sous X à Bordeaux en 1986, adopté par un couple de la ville, qui lui a donné une enfance heureuse, il ne savait rien de ses origines, et c’est la réalisatrice de ce film, Anissa Bonnefont, qui, étant personnellement sensibilisée au sujet, l’a convaincu de se lancer dans une recherche, dont toutes les étapes se passeraient devant elle, caméra et micro en main.

Après avoir, des mois durant, effectué une cascade de démarches administratives afin d’obtenir les autorisations nécessaires (de l’ASE comme du CNAOP, dont les responsables ont apprécié le côté positif du projet), tout a pu être organisé comme elle le souhaitait, jusqu’à caler les échanges téléphoniques et filmer, en direct, la rencontre avec l’agent de l’ASE, scène au cours de laquelle on voit l’« enfant chéri de la planète Mode » éclater en sanglots, face à l’agent de l’Aide sociale à l’enfance lui donnant connaissance de son dossier. Un moment évidemment poignant, où l’émotion – intense – n’est

1. *L’Haïtienne*, Éditions Sydney Laurent, 2020.

2. Film sorti en 2019, disponible sur la plateforme VOD de Canal+ (<https://www.youtube.com/watch?v=VY62bCvsXWI>).

donc nullement jouée. On y voit le héros apprendre que celle qui l'a mis au monde était une jeune Somalienne de 15 ans – à laquelle a été adressée une demande de contact, restée sans résultat – et son père était un Éthiopien de 25 ans.

Contrairement aux adoptés d'avant 1970, comme François, le Vichysois, ceux des générations suivantes se sont retrouvés dans des situations beaucoup plus claires du fait de leurs physiques. Mais si Isabelle et ses frères ou Olivier étaient nés en métropole, de parents étrangers ou racisés, beaucoup d'autres vont devoir, pour retrouver leurs origines, traverser les frontières : une conséquence logique de l'adoption internationale (voir encadré).

L'adoption internationale

Les adoptions internationales se sont surtout développées dans les années 1970, alors qu'en France les lois Neuwirth, sur la contraception, et Veil, sur l'IVG, votées respectivement en 1967 et 1975, ont provoqué la chute libre du nombre d'enfants adoptables.

Ces adoptions ont d'abord concerné des enfants originaires principalement d'Asie puis d'Amérique du Sud, notamment de Colombie, puis du Chili, du Pérou, du Brésil, du Venezuela, du Guatemala, pays dans lesquels des ONG ont très vite dénoncé de véritables « trafics » d'enfants, alors que la Roumanie de Ceaușescu utilisait l'adoption comme un outil diplomatique envers l'Europe de l'Ouest. D'où la mise en place d'organismes et d'accords internationaux, commençant par la convention de La Haye, en 1993.

Le phénomène atteignit son pic au début des années 2000. En 2003, on a dénombré environ 40 000 adoptions internationales, essentiellement concentrées sur un petit nombre de pays d'origine – avec en tête Chine, Russie, Guatemala, Ukraine et Corée du Sud, pays qui depuis les années 1950 a vu plus de 200 000 de ses enfants adoptés à

travers le monde – et un encore plus petit nombre de pays d'accueil – les États-Unis en accueillant à eux seuls 50 %, suivis par la France et l'Espagne – tous trois se partageant les deux tiers des adoptés –, puis par l'Italie et l'Allemagne.

Depuis cette date, le nombre d'adoptions internationales a diminué des deux tiers, principalement du fait de la chute de l'« offre » des mineurs adoptables, due à divers facteurs (amélioration des niveaux de vie, baisse de la mortalité, diffusion de la contraception et de l'IVG...) avec désormais une majorité d'enfants « à besoins spécifiques », c'est-à-dire relativement âgés, en fratrie, ou touchés par une pathologie.

En 2019, les 421 enfants adoptés à l'étranger par des couples français (contre 615 l'année précédente) étaient d'abord natifs du Vietnam – pays caracolant depuis longtemps en tête –, de Colombie, de Thaïlande, de Haïti et du Congo.

DES PETITS SUISSES TRÈS COSMOPOLITES

Au début des années 1980 en Suisse, quelque 1 500 enfants étaient adoptés chaque année. Des enfants qui, devenus adultes, se sont bien sûr eux aussi interrogés sur leurs racines qu'ils n'ont souvent découvertes que récemment, *via* un test ADN.

Ainsi Emmanuelle, infirmière à Sion, qui savait seulement qu'elle venait d'un orphelinat libanais, dont elle connaissait vaguement le nom. Le nom et le prénom qui lui avaient été donnés étaient fictifs. Elle a recours aux tests ADN qui lui révèlent des membres de sa parenté biologique, parmi lesquels un cousin germain qui se souvient qu'une de ses tantes avait dû abandonner un enfant à la naissance. Elle n'avait que 17 ans, ses parents l'y avaient contrainte. Elle avait ensuite cherché à la retrouver dans tout Beyrouth. Une mère avec laquelle Emmanuelle arrivera à organiser un Skype et qu'elle rencontrera. Elle conclut aujourd'hui : « Bien sûr, toute

notre relation reste à construire, ce n'est pas un conte de fées. Mais je me sens apaisée. »

Ainsi Marco, un Vaudois né au Chili, adopté voilà trente-sept ans, à qui un test permit de retrouver une demi-sœur et finalement sa mère biologique, qu'il alla voir de l'autre côté de l'Atlantique et qui deux semaines durant lui fit visiter son pays natal, qui se trouve détenir l'un des tristes records... de bébés volés (voir encadré).

Au Chili et en Espagne : dictatures et enfants volés

Le Chili aurait compté plus de 20 000 enfants « volés » durant la dictature, entre 1973 et 1990. Une situation poussant aujourd'hui des milliers de femmes à réclamer justice.

Parmi elles, Margarita Escobar, interviewée en 2018 par un journaliste de *La Croix*. En juillet 1977, sous la dictature de Pinochet, elle a accouché d'une fille dans un hôpital de Santiago et ne l'a vue que quelques instants avant qu'on ne la lui enlève. « Chaque fois que je me réveillais, je la réclamais, jusqu'à ce qu'une sage-femme me dise : "Ton bébé est mort-né" ». Même témoignage de Maria Orellana, accouchée d'un garçon, dans le même hôpital, en 1985 : « J'ai réussi à entendre que c'était un garçon, puis ils m'ont fait une injection et je n'ai rien su de plus. » On lui a dit : « Garde le souvenir de ton petit bébé, ce serait trop cruel que tu le voies » et on l'a renvoyée chez elle, sans aucun document...

De vingt à trente ans après, des enquêtes sont menées, dénonçant, derrière ces scénarios, tout un dispositif, au cœur duquel assistantes sociales, religieuses, médecins et fonctionnaires municipaux repéraient les mères en situation vulnérable. Une pratique inscrite dans le cadre d'une lutte idéologique, exerçant une violence sociale envers les classes les plus pauvres, avec, entre 1973 et 1987, plus de

26 000 adoptions officielles dans le pays. Aucun registre n'existe sur celles réalisées par des familles étrangères, alors que l'on estime que plus de 2 000 bébés ont été adoptés en Suède entre 1971 et 1992, et que plusieurs milliers sont partis vers les États-Unis et l'Europe (Allemagne, France, Italie, Espagne, Pays-Bas, Suisse...), chacune de ces adoptions ayant été facturée entre 3 000 et 5 000 \$.

Sans documents prouvant leur histoire, beaucoup de mères n'ont donc eu d'autre choix que de garder le silence. Mais quand les premiers cas ont été rendus publics, des groupes de recherche des bébés volés se sont constitués sur Internet, dont « Fils et mères du silence », qui compte 3 000 membres sur Facebook et qui a déjà permis près d'une centaine de retrouvailles en trois ans. Avec pour meilleur allié, bien sûr, les tests ADN, auxquels se soumettent, malgré leur coût, de nombreuses mères chiliennes, désireuses de savoir ce qu'est devenu le bébé qu'on leur a volé. Le gouvernement chilien prévoit donc d'offrir des kits ADN aux mères et aux enfants, afin de créer une banque de données les aidant à se rencontrer.

Un dossier particulier, qui n'est pas sans rappeler celui des « bébés volés du franquisme », avec entre 30 000 et 300 000 enfants retirés à leur mère, en Espagne, dans les années 1940 et parfois jusque dans les années 1970. Des bébés étaient officiellement déclarés mort-nés et placés ensuite dans des familles franquistes. Mises en place à des fins politiques et idéologiques, ces procédures, qui visaient les enfants de femmes républicaines, étaient fondées sur les thèses d'un psychiatre militaire proche de Franco. Ce n'est qu'en juin 2018 que s'est ouvert le premier procès dénonçant ces pratiques.

Ces très nombreuses histoires sont souvent aussi étonnantes qu'émouvantes, tant elles résultent de situations étranges.

Ainsi Lydia, une Vaudoise de 60 ans, née d'un adultère et qui n'avait pu réussir à savoir qui était son père, après quarante ans de

recherches. Pour suivre l'exemple d'un ami, son fils fit un test et se découvrit un match avec... un Australien, qu'on lui dit pouvoir être son oncle. Immédiatement, Lydia contacta ce frère, tombé d'un tube de salive, et apprit que leur père, âgé de 93 ans, était toujours en vie. Elle prit immédiatement un avion, pour aller le voir... obtenir – enfin – les réponses à ses questions.

Ainsi Nicole, née à Montréal, en 1951, abandonnée à sa naissance et adoptée à l'âge de 3 ans, qui a su très tôt sa situation et a toujours souhaité connaître ses origines, surtout après avoir été mère elle-même, mais tout en se refrénant, pour ne pas blesser sa maman. Elle finira par jouer, à 67 ans, en 2018, la carte de l'ADN, en profitant d'une promotion de *MyHeritage*. Se découvrant des cousins au 1^{er} degré, elle n'aura guère de mal à identifier leurs grands-parents communs et par voie de conséquence son père. En tirant les fils, elle finira alors par entrer en contact avec le fils de celui-ci, qu'elle pensera être son demi-frère et qu'elle approchera donc avec ménagements.

Mais l'homme réagira en fait très bien, expliquant à Nicole qu'il n'est pas son demi-frère, mais son frère tout court ! Leur père lui a en effet raconté l'existence d'un premier enfant, une petite fille, née alors que sa mère et lui étaient très jeunes et qu'ils ne pouvaient pas se marier. N'ayant pas les moyens de l'élever, ils avaient dû se résoudre à l'abandonner, avec la ferme intention de la récupérer un jour. Ils s'étaient finalement mariés, avaient eu un fils – lui-même – mais n'avaient jamais pu récupérer le bébé... À 90 ans, veuf, l'homme retrouva donc sa fille perdue, partie prendre sa retraite dans l'Ontario mais qui revint vivre avec son mari au Québec, auprès de sa famille retrouvée.

Plus étrange encore est l'histoire des deux sœurs de la gare de Daegu : un matin des années 1960, à Daegu, en Corée du Sud, une femme entre dans la gare et demande à quelqu'un de surveiller sa petite fille pendant qu'elle va aux toilettes. Elle ne réapparaît pas. Trois semaines plus tard, au même endroit, se déroule exactement le même scénario... Personne ne fait le rapprochement et les deux filles sont mises chacune de son côté en adoption. L'une se retrouve en Belgique et l'autre dans le Connecticut. Ce n'est que

QUOI DE NEUF DANS LA FAMILLE ?

cinquante ans plus tard qu'elles découvriront leur histoire alors que chacune a passé un test ADN : l'Américaine pour tenter de connaître ses véritables origines ; la Belge, par suite de problèmes de santé, pour connaître les antécédents médicaux de sa famille biologique. Émotion, contact, rencontre : celles que les hasards de la vie avaient séparées sont devenues inséparables et l'histoire de Christine Pennell et de Kim Haelen, filmée par *MyHeritage*, dans *The Missing Piece* (La Pièce manquante) a fait le tour du monde...

Des histoires formidables et qui se terminent bien, pour ces « enfants de la nuit » à qui les tests ADN ont permis de voir un jour le bout du tunnel. « J'avais un mari et un fils que j'aime, une vie épanouie, mais il y avait quand même cette nostalgie », avoue en 2019 Lydia, qui ajoute après l'aboutissement de ses recherches : « Vous vous sentez serein. Vous êtes normal, comme tout le monde. Vous avez un père et une mère : ça paraît peu, mais c'est beaucoup. »

LES PARCOURS DE COMBATTANTS DES « ENFANTS DE LA GUERRE »

LE FILS DE JOHN WAYNE, NÉ À CHÂTEAURoux

Il a 54 ans, est né à Châteauroux, habite en banlieue lyonnaise, avec le *lone star flag* – le drapeau du Texas, à l'étoile unique – flottant sur son jardin et se nomme aujourd'hui John Wayne. Comme son père. Aujourd'hui, car il a d'abord été Bruno Mellon, avant de devenir Nordine Mohamedi. Un parcours un tantinet compliqué, car sa vie est toute une histoire, qui s'est déroulée comme un film. Un vrai thriller.

Une histoire qui a commencé très loin du Far West : en Afrique du Nord !

Oran. Fin des années 1950. La rue de la Bastille et son grand marché aux produits frais, ses vendeurs des quatre-saisons, ses marchands de bonbons et de touron, et à deux pas du vendeur de *longanisses* – une saucisse très épicée, préparée par les Espagnols – la boutique d'Abdelkader, le boucher. Une boutique qui marche bien.

Berbères venus du Rif marocain, les Mohamedi, Abdelkader et Nounoute ont une belle famille de huit enfants, trois garçons et cinq filles, dont la deuxième, Aïcha, est une grande brune aux yeux très clairs de 22 ans. Avec des petits boulots, elle se fait son argent de poche, avec lequel elle s'offre de belles robes et des bijoux fantaisie venus de Paris et des livres, qu'elle dévore. Le dimanche, avec ses amies, elle va au cinéma, pour y voir le dernier western et en revenir avec une provision de rêves pour la semaine.

Les westerns, Aïcha les connaît par cœur. *La Chevauchée fantastique*, *La Flèche brisée*, *L'Homme aux colts d'or*... Elle baigne dans leur univers, celui des Indiens et des cow-boys, avec ses bons et ses méchants – immédiatement identifiables par leur moustache et

leur chapeau noir –, les charges de cavalerie mettant en déroute les Indiens, les bagarres dans les saloons, les shérifs et autres Lucky Luke qui n'ont peur de rien et sont toujours prêts à protéger les femmes. Elle connaît tous les acteurs : Gary Cooper, Kirk Douglas, Anthony Queen, Burt Lancaster, Robert Mitchum, Clint Eastwood, Charles Bronson, John Wayne. John Wayne ! Le cow-boy chevaleresque, grand défenseur de l'opprimé, avec sa stature imposante, sa démarche à la fois pesante et souple, son sourire sarcastique et conquérant, ses yeux bleus irrésistibles...

Mais la guerre fait rage. L'indépendance se profile. Les Européens, bientôt, quittent le pays et les Mohamedi, marocains, inquiets de leur destin, décident de leur emboîter le pas. Ils cherchent des points de chute, où ils ont des connaissances, parents ou amis, et finissent par se décider. Abdelkader et Nounoute partent pour la France, pour Paris, et vont se retrouver à Colombes, les aînés choisissant des destinations différentes, entre l'Espagne et Bordeaux. Aïcha, qui a maintenant 24 ans, voudrait aller au pays des Américains mais n'en a pas les moyens. Alors, puisque la France lui est accessible, elle choisit la France et une ville de France précise, à près de 2 000 km d'Oran : Châteauroux. Pourquoi Châteauroux ? Pourquoi cette ville moyenne de 45 000 habitants, comme on en trouve tant d'autres dans l'Hexagone ? Pour la Champagne berriçonne, décor des livres de George Sand ? Pas du tout ! Parce que Châteauroux – Aïcha le sait – est la ville de France où l'on recense le plus d'Américains.

Depuis 1950, la ville devenue une des bases militaires de l'OTAN, accueille en effet des soldats de l'US Air Force, avec plus de 7 000 GI, comme on les appelle déjà, d'après les initiales de *Galvanized Iron* (fer galvanisé), inscrites sur leurs équipements en métal.

Ces Américains, qui seront jusqu'à 12 000, y ont leurs quartiers, avec écoles et lycée. La préfecture de l'Indre s'est américanisée, comme l'évoque volontiers Gérard Depardieu, natif de la ville, qui confesse s'être mis, à l'âge de 13 ans, à faire du trafic de cigarettes blondes provenant de la base américaine. Ses rues sont sillonnées de longues voitures aux carrosseries criardes, rouge vif ou rose bonbon et de pick-up bleu pétrole. Le coca-cola coule à flots

et les Castelroussins, découvrant le pop-corn, les marshmallows, le beurre de cacahuète et les ice-creams, se ruent dans le magasin des Américains, où ils achètent réfrigérateurs, disques et vêtements, à commencer par les jeans. Le dimanche, certains s'offrent même l'exotisme, vingt ans avant l'arrivée de McDo, d'aller goûter un hamburger, dans le restaurant de Joe Gagné, un GI qui avait fait le débarquement de Normandie. Dans son dancing, à la cave, les jeunes s'entassent autour du juke-box jouant à tue-tête jusqu'à 1 heure du matin, quelques Françaises y retrouvant des soldats en jeep, qui leur font découvrir le rock and roll... et plus, si affinité.

Une école, un magasin, deux cinémas, un bowling, une patinoire pour rollers, des terrains de sport et même un parcours de golf avec bien sûr une formidable éclosion de bars et de clubs de nuit, avec bagarres et tapage nocturne. Sans oublier, des boîtes de strip-tease et les jours de solde, l'arrivée en gare d'une sorte de « train de l'amour » amenant de Paris des légions de jeunes femmes aux charmes tarifés. Les anciens du centre de tri attendant à la gare se souviennent encore des derniers « clients » que ces dames traitaient le dimanche soir, au milieu des sacs postaux, avant de reprendre le train pour la capitale !

Une petite Amérique en plein cœur du Berry : telle est la destination choisie par Aïcha, qui y trouvera sans difficulté un travail de serveuse dans un saloon – pardon, dans un bar –, le Crazy Bar, tenu par un ancien malfrat surnommé « Joe Gueule en or », et qui comptait parmi ses clients un grand beau GI nommé... John Wayne. Un grand gars costaud aux yeux bleus – comme « le » John Wayne du *Jour le plus long*, dont Aïcha bien sûr tombe immédiatement amoureuse. Il a cinq ans de moins qu'elle, se prénomme en effet John Wayne avec pour identité complète celle de John Wayne Nelson. John étant son prénom ; Nelson son patronyme et Wayne ce que les Américains nomment un *middle name*, autrement dit nom du milieu, nom qui peut être un nom de lieu, un autre patronyme (ainsi Fitzgerald étant pour John Fitzgerald Kennedy le nom de jeune fille de sa mère) ou tout simplement un prénom, comme c'est ici le cas, Wayne, à l'origine patronyme anglais, étant devenu prénom aux États-Unis...

Aïcha et John Wayne. Deux prénoms qui ne vont peut-être pas spécialement bien ensemble, contrairement à ce que chantent alors les Beatles, mais dont les porteurs couleront des jours et des nuits heureux, jusqu'à ce que de Gaulle décide le retrait français de l'OTAN. Ce jour-là, c'en est fini des Américains à Châteauroux. Le 23 mars 1967, les GI y défilent une dernière fois, avant de retraverser l'Atlantique, laissant des Castelroussins désarmés et voyant quelques Castelroussines partir pour le Nebraska, la Californie puis l'Allemagne, au gré des mutations de ceux qu'elles avaient épousés. Pas moins de 450 mariages mixtes ont en effet été enregistrés au cours de ces années à l'état civil, comme l'ont été plusieurs dizaines de naissances d'enfants sans père déclarés, conçus dans des Cadillac jaune citron sur la musique d'Elvis Presley. Des enfants dont l'un, né le 19 janvier 1966, de parents non dénommés, s'était vu attribuer l'identité de Bruno Mellon, avant de devenir, douze jours plus tard, Nordine Mohamedi, pour avoir été reconnu par sa mère, notre Aïcha.

Rapidement confié à ses grands-parents, Nordine grandira à Colombes et lorsqu'il sera en âge de questionner sa mère s'entendra répondre que son père était un GI nommé John Wayne Nelson, mort au Vietnam.

Sa vie ? Pas facile. Comme l'acteur John Wayne à ses débuts, le fils du GI John Wayne devra très tôt enchaîner les petits boulots, mais, voulant devenir journaliste, jouera la carte des radios libres et du minitel pour apprendre le métier sur le tas et réaliser finalement son rêve en devenant chroniqueur sportif, passant de la presse écrite à la télévision.

Élevé dans sa famille maternelle, avec ses valeurs méditerranéennes teintées d'islam, sans le moindre prosélytisme, Nordine se sent attiré par la culture américaine. Par le rock, le coca ou encore le football américain. Il lit les auteurs américains, tombe amoureux – par hasard ? – d'une Californienne, qui l'emmènera vivre six mois dans son pays. Constamment, il s'interroge sur son père. Jusqu'à ce que de retour en France, puis devenu papa, l'élément déclencheur se produise : « Dans les yeux de ma fille, j'ai vu ce qu'est un père

et j'ai décidé de retrouver le mien. » C'était en 1988. Il a 22 ans et part pour une quête qui durera vingt-huit ans !

Vingt-huit années de traque en tout genre. D'enquêtes sur place, à Châteauroux, où il fait vainement du porte à porte avec la photo de sa mère, à la recherche de gens qui les auraient connus, elle et John Wayne. Il dépouille les annuaires téléphoniques américains, nettement moins faciles à trouver qu'aujourd'hui. Il multiplie les courriers, aux ambassades, aux Armées, toujours sans résultats...

L'arrivée d'Internet lui donne beaucoup d'espoir. Mais il constate vite que l'identité du recherché alourdit terriblement le travail, car elle dirige automatiquement vers le célèbre John Wayne et accessoirement ensuite vers un chef d'orchestre renommé, John Nelson... Découvrant un site d'échanges entre les anciens Américains de Châteauroux, il est de nouveau déçu : personne ne se souvient de John Wayne Nelson et aucun avis de recherche n'aboutit. De plus en plus découragé, il commence à douter des déclarations de sa mère, entre-temps décédée, et décide qu'à 45 ans il tirera un trait... Ce qu'il fera, en 2011, sans pour autant cesser de ressentir la « part d'Américain » qui est en lui.

Il en est là, lorsqu'en 2015 sa compagne et sa fille aînée voient un reportage télévisé sur les recherches ADN et lui proposent de lui offrir un test, en cadeau d'anniversaire, pour ses 50 ans. Il choisit donc celui de *FTDNA*, axé sur le chromosome Y, qui lui confirme son ascendance anglo-saxonne et lui apporte des matches avec des Américains, qu'il contacte, mais sans recevoir le moindre retour. À l'exception d'un, envoyé un an plus tard, par un Américain étonné de se découvrir un cousin au nom arabe et qui, après explication, le dirige vers une généalogiste généticienne nommée Tina Hawthorne, qui va accepter de l'aider.

La spécialiste commence par le convaincre de faire un autre test chez *Ancestry* – test qu'il ira faire à Londres – pour avoir un maximum de chances aux États-Unis. Et le jeu en valait la peine, puisque ce sont 428 Américains qui matchent avec lui, entre les degrés 1 et 4. Une jungle au travers de laquelle seule une spécialiste comme Tina est capable de se diriger. « C'est mon métier. Je me donne deux semaines pour trouver ton père. » « On était le 16 octobre. Un

dimanche, se souvient-il très bien. Le 23, le dimanche suivant, à 9 heures, alors que je trempais mon croissant dans mon chocolat, je recevais un message de Tina m'annonçant qu'elle avait trouvé une fratrie, en me joignant le portrait d'un homme : Perry Joe Nelson, époux de Dorothy Mary Brady et père de six enfants, quatre filles et deux fils, le plus jeune étant John Wayne Nelson, né en 1946 dans une petite ville du Texas, et décédé le 1^{er} mai 1967 à Fayetteville. »

Et les détails de suivre : John Wayne Nelson avait passé treize mois en France, à Châteauroux, en 1964 et 1965, avant d'être envoyé en mission en Allemagne puis au combat au Vietnam, où il avait été grièvement blessé et d'où il avait été rapatrié à Fayetteville, en Caroline du Nord, où après avoir recouvré la santé il avait trouvé la mort dans un accident d'auto.

Tout est allé très vite. Échanges, rencontres : Nordine se rend trois fois aux États-Unis, avec ses enfants, pour faire la connaissance de sa famille. Il rencontre sa tante, une des sœurs de son père et rend bien sûr visite à Tina. « J'ai aujourd'hui 300 cousins, pour qui je représente quelque chose et qui représentent quelque chose pour moi, dont trois cousins germains, parmi lesquels un m'a immédiatement reconnu, tant je ressemblais à son oncle John Wayne, qu'il adorait. »

Là-bas, il fait la une d'un journal de San Antonio, comme en France celle de *La Nouvelle République*, à Châteauroux, et devient le sujet de reportages TV.

Sa persévérance a payé. Nordine a retrouvé son identité. Il continue plus que jamais à boire du coca et du D' Pepper. Son réfrigérateur est couvert de magnets américains, représentant Fort Alamo, la Maison-Blanche, la statue de la Liberté... comme aussi ce fameux *lone star flag* flottant sur son jardin, car « les Nelson sont texans d'abord, américains ensuite ». Tenace, il lui reste pourtant encore un nouveau combat à gagner, et non des moindres. Voulant reconstruire la part de son père qui est en lui, Nordine Mohamedi a décidé de demander officiellement de changer de nom, pour vivre et agir légalement sous celui de son père. Or, s'il n'a pas eu trop de mal à changer de prénom à l'état civil, il en va tout autrement pour le nom. Quitter celui de Mohamedi ? Pas de problème, la loi est là pour

permettre aux Français de se départir d'un patronyme jugé ridicule ou déshonoré, tel que Cocu ou Hitler, ou à consonance étrangère, tel en effet le sien. Par contre, cette loi étant destinée à favoriser une meilleure intégration à la communauté nationale, elle n'accepte pas pour nom de remplacement un patronyme étranger. Sauf motivation particulière, comme pourrait l'être ici l'identité du père, à condition que celle-ci soit établie de façon prouvée... et légale, alors que les tests ADN ne le sont pas en France...

Sous sa nouvelle identité, plus bancale encore, associant un prénom américain à un patronyme arabe, John Wayne Mohamedi a retracé la généalogie des Nelson. Il l'a remontée jusqu'à son arrière-arrière-arrière-grand-père, William Henley Nelson, premier Nelson établi au Texas, mais dont le grand-père, vivant en Virginie et né au XVIII^e siècle, semble bien avoir été trompé par son épouse. De dix-neuf ans plus jeune que lui, elle aurait eu pour amant un sieur Chandler, comme le révèle le chromosome Y, apprenant que notre John Wayne Nelson Junior était en réalité, comme ses cousins germains, porteur du chromosome Y Chandler... « Et voilà : j'en sais plus sur ses origines que mon père n'en a certainement jamais su, et je n'ai pas dit mon dernier mot... ! »

Battant et passionné comme on le connaît, John Wayne Nelson Junior a aussi décidé de se lancer dans une nouvelle voie professionnelle, avec un site destiné à aider ceux et celles qui, comme lui, ont entamé des recherches ADN et ont du mal à s'en sortir. Comme il a été aidé et l'est encore à l'occasion par Tina, il analyse les résultats génétiques. Constamment sollicité, il a déjà aidé à retrouver pas moins de 17 pères et un frère, avec notamment plusieurs cas d'enfants de GI, nés comme lui, à Châteauroux.

John Wayne a ainsi été un jour contacté par le mari de Nadine, qui se sait, elle aussi, fille d'un GI de Châteauroux et a fait, elle aussi, un test ADN. Mais le test n'a pas livré de piste vers le père, tout en livrant... une demi-sœur, Corinne, habitant elle aussi en Provence et elle aussi à la recherche de son père, un officier américain de Châteauroux. La conclusion s'impose : nées à huit mois d'intervalle, de mères différentes, les deux femmes sont demi-sœurs, avec le même GI pour père... L'analyse affinée des résultats laisse penser

que l'homme pourrait être canadien, voire québécois, ce qui pourrait aider, car les sujets de cette nationalité passés par Châteauroux ont été peu nombreux.

Les deux sœurs se rencontrent et finissent par effectuer des tests complémentaires, sur *Ancestry*, qui leur livreront des cousins germains, lesquels se souviendront de leur oncle, un pilote de chasse d'origine canadienne, naturalisé américain. Nadine et Corinne, qui avaient déjà eu la surprise de se découvrir une sœur, se sont alors retrouvées avec trois nouveaux frères et sœurs, dont une, vivant en Floride, qui n'a pas hésité à sauter dans un avion pour venir faire leur connaissance. Corinne a décidé d'effectuer à son tour le voyage en sens inverse, voyage prévu avec réservation d'un road-trip en camping-car. « Depuis le décès de mon mari, ma vie était au point mort, morose. » Aujourd'hui, ses amies lui disent qu'elle a retrouvé le sourire.

ON DÉCRYPTE

Les *mirror trees* d'*Ancestry* : une chance pour les fils d'Américains

L'identification du père biologique de John Wayne Nelson Junior a été grandement facilitée par l'origine américaine de celui-ci.

Pour les recherches sur des parentés américaines, le laboratoire de généalogie génétique de référence est *AncestryDNA*. Ce laboratoire dispose de trois atouts majeurs permettant une identification plus facile d'un père ou d'une mère biologique américain : 16 millions de profils majoritairement américains dans sa base génétique, des outils automatisant les recherches, et des arbres généalogiques en ligne très détaillés. Un seul impératif pour accéder à certaines fonctionnalités indispensables : payer un abonnement supplémentaire d'environ 30 € par mois ou le forfait de 80 € par semestre.

Les deux éléments indispensables au généalogiste génétique sont l'accès à ses cousins génétiques, les plus proches possible, et à leurs arbres génétiques associés, de préférence détaillés. Évidemment, plus la base de

données de cousins génétiques est importante, plus cela se révèle statistiquement possible. Sur *AncestryDNA*, avec tous ses ancêtres présents sur le continent depuis le XVII^e siècle, un Américain pourra parfois retrouver entre 15 000 et 30 000 cousins génétiques plus ou moins proches parmi les 16 millions de testés.

Une étude d'*AncestryDNA* réalisée dans les archives britanniques sur une période de deux cents ans a permis d'établir qu'en moyenne un Anglo-Saxon avait 5 cousins germains, 28 petits-cousins (cousins au 2^e degré), 175 arrière-petits-cousins (cousins au 3^e degré) et 174 000 cousins au 6^e degré. Ces chiffres vont varier selon les pays en fonction de l'époque concernée, du taux de fécondité – nombre d'enfants moyen par ancêtre –, et du taux de mortalité – nombre d'enfants n'ayant pas atteint l'âge de fécondité.

Pour identifier les ancêtres communs des cousins, *AncestryDNA* a mis à la disposition de ses abonnés le *mirror tree*. Cet outil est configuré pour être accessible à n'importe quel néophyte, n'ayant aucune connaissance ni en généalogie classique ni en généalogie génétique. Le généalogiste classique ayant établi son arbre généalogique **ascendant**, l'*arbre miroir* va lui permettre d'obtenir un arbre généalogique **descendant**, à partir des arbres généalogiques de ses cousins génétiques.

Pour que les conditions optimales soient réunies, il convient d'identifier des cousins génétiques au 2^e degré, ayant des arbres généalogiques détaillés. L'*arbre miroir*, arbre vierge de l'enfant adopté, va être démarré à partir des ancêtres communs des deux cousins génétiques communs. Les cousins génétiques au 2^e degré partageant les mêmes arrière-grands-parents, un cas simple serait celui de deux descendants mâles de ce couple, ayant eu des fils jusqu'aux descendants actuels. Il sera alors extrêmement facile de les identifier par le patronyme identique transmis par le mariage.

Dans l'*arbre miroir* vierge, le testé va identifier les arrière-grands-parents communs de ses deux cousins génétiques comme étant SES arrière-grands-parents.

Son *arbre miroir* va alors se remplir automatiquement, avec tous les ancêtres et descendants présents dans les arbres généalogiques des deux cousins génétiques. Si les arbres sont incomplets, l'algorithme d'*AncestryDNA* va proposer de les compléter en identifiant lesdits ancêtres

parmi les 100 millions et plus d'arbres généalogiques de la base, mis en ligne par les membres, payants et non payants.

Parmi ces arbres généalogiques, certains sont inutilisables car très sommaires, tandis que d'autres réalisés par des *serial genealogists*, des généalogistes passionnés, comportent non seulement les ancêtres directs, mais aussi tous les collatéraux et descendants, et ce à partir des premiers colons établis aux États-Unis, et parfois de leurs ancêtres européens.

L'utilisateur n'aura qu'à valider que les choix proposés correspondent bien à ses ancêtres et tous leurs descendants, dont ceux de l'adopté.

L'algorithme d'*AncestryDNA* va identifier automatiquement sur les arbres généalogiques en ligne des autres cousins génétiques plus ou moins proches les ancêtres communs en les identifiant *via* une petite feuille verte sur l'ancêtre commun dans son arbre généalogique.

Des fonctions de filtre automatique permettent aussi de retrouver lesdits cousins génétiques avec ancêtre commun identifié.

L'arbre va se compléter automatiquement à partir des arbres des autres cousins, issus par exemple des branches féminines, et ne portant pas le même patronyme.

Si les arbres sont incomplets, l'algorithme d'*AncestryDNA* va identifier dans sa base internationale de 3 milliards d'actes de naissance, mariage, décès de l'état civil ou de l'église, recensements, fiches militaires, listes de passagers, etc., les noms susceptibles de correspondre à ces ancêtres et les proposer. Le testé n'aura alors qu'à vérifier la fiche signalétique proposée et valider l'ancêtre pour que, tel un puzzle, son arbre se reconstitue au fur et à mesure.

La fonction *Thrulines* va aussi suggérer par recoupement les ancêtres potentiels non identifiés, qu'il faudra alors valider individuellement.

Si les conditions optimales sont réunies, à savoir plusieurs cousins génétiques au 2^e degré tant du côté paternel que du côté maternel, avec des arbres généalogiques détaillés, l'identification du père naturel d'un adopté, voire des deux parents biologiques, pourra être réalisée en une heure et l'adopté pourra même parfois découvrir son arbre généalogique complet réalisé par un cousin généalogique, n'ayant pas effectué de test génétique !